



Folio

MARS 2005

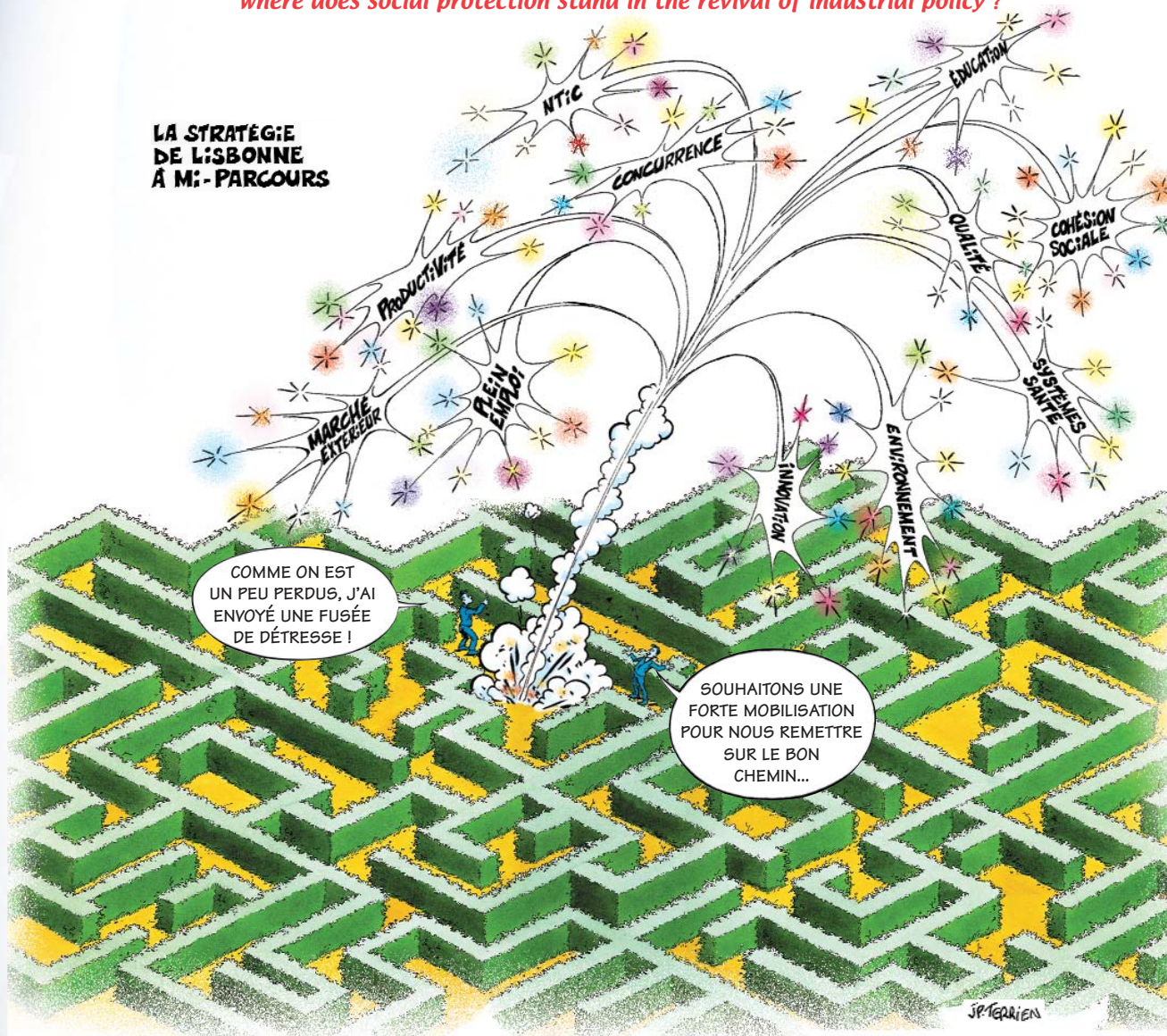
STRATÉGIE DE LISBONNE ET DIALOGUE SOCIAL

Quelle place pour la protection sociale dans le renouveau de la politique industrielle ?

THE LISBON STRATEGY AND SOCIAL DIALOGUE

where does social protection stand in the revival of industrial policy ?

LA STRATÉGIE
DE LISBONNE
À M: - PARCOURS



La stratégie de Lisbonne a été adoptée en mars 2000 et vise à faire de l'Union européenne l'économie la plus dynamique et la plus compétitive à l'horizon de 2010. Cette stratégie implique toute une série de domaines politiques en vue de créer la croissance et l'emploi par une coordination intégrée de l'emploi et de l'économie.

Adopted in March 2000, the Lisbon Strategy aims to turn the European Union into the most dynamic and competitive economy by 2010. This strategy implies an entire series of policies to generate growth and jobs through integrated coordination between employment and the economy.

► Le principal objectif de Lisbonne se compose d'une combinaison d'objectifs : achever le marché extérieur, favoriser la concurrence, réaliser le plein emploi, accroître la qualité et la productivité au travail, renforcer la cohésion sociale et régionale, moderniser les systèmes de pension, de santé et d'éducation (...), respecter l'environnement, innover et utiliser à grande échelle les technologies de l'information et de la communication.

Le nombre d'objectifs stratégiques sectoriels s'est accru, les présidences successives ayant ajouté des politiques (notamment pour les politiques de santé).

Les niveaux de responsabilité s'exercent pour certains domaines dans un cadre exclusivement européen, tel l'achèvement du marché intérieur des biens et des services, d'autres au stade national telle la réforme des pensions.

UNE BOÎTE À OUTILS

La stratégie de Lisbonne fait appel à une vaste palette d'outils et d'instruments. Citons les grandes orientations de politique Economique (GOPE) et les Lignes directrices de l'emploi (LDE). De plus le Conseil européen de Lisbonne a mis sur pied un mécanisme de coordination plus général dans les domaines où la compétence relève essentiellement des Etats membres. La "méthode ouverte de coordination" (MOC) permet d'arrêter des objectifs communs, assortis d'échéances et d'objectifs spécifiques, à concrétiser en actions tant au niveau national que régional, citons chronologiquement l'emploi, l'inclusion sociale, les pensions et la santé.

UN BILAN À MI-PARCOURS MITIGÉ

Après quatre ans d'application de la stratégie de Lisbonne, on constate un inquiétant déficit de mise en œuvre. Des raisons sont politiques, ce qui a été décidé en mars 2000 à Lisbonne répondait d'abord à une volonté de modeler la mondialisation et l'économie de la connaissance, puis en 2001 la protection de l'environnement.

Depuis, c'est le volet "libéralisation" qui a été imposé par une nouvelle majorité issue de changements politiques dans plusieurs Etats et au Parlement européen.

D'autres raisons peuvent être citées.

Les objectifs de Lisbonne ont été définis pendant une période de croissance forte, la conjoncture économique s'est retournée dans nombre d'États. Un autre aspect est institutionnel et politique : certaines mesures essentielles rencontrent bien des difficultés d'adoption au Conseil et au Parlement européen, de plus le déficit des transpositions de directives dans le droit national s'accroît.

Lisbon's chief objective brings together several goals: building a foreign market; encouraging competition; achieving full employment; increasing job quality and productivity; strengthening social and regional cohesion; modernizing pension, health, and education systems; respecting the environment; and innovating and implementing the widespread use of information technologies.

The number of strategic sectional objectives has increased as the successive presidencies have added new policies, in particular in the field of health.

Some fields, such as the domestic market in goods and services, are regulated at the European level; others, such as pension reform, fall under the aegis of national decision-making bodies.

A TOOLBOX

The Lisbon Strategy calls for a wide range of means and instruments. Examples include the Broad Economic Policy Guidelines (BEPGs) and the Employment Guidelines. Furthermore, the Lisbon European Council has set up a more general coordination system for those fields that essentially come under the member States' jurisdiction. The "open method of coordination" (OMC) helps to identify common goals, along with their specific timetables and objectives, to be concretized by national and regional measures. Examples include, in chronological order, employment, social inclusion, pensions, and health.

AN UNEVEN MID-TERM ASSESSMENT

Four years since the application of the Strategy of Lisbon, it has yet to be implemented across the board. Some reasons are political: the decisions of March 2000 in Lisbon reflected a desire to shape globalization and the knowledge economy, then, in 2001 the protection of the environment.

Now economic "liberalization" has been imposed by a new political majority resulting from changes within member nations and the European Parliament.

Other reasons may be cited.

The Lisbon objectives were defined during a period of solid growth. The economic situations in many member States have turned around. Another aspect is institutional and political: certain essential measures had had trouble being adopted by the Council and the European Parliament.

The goals of Lisbon were set out during a period of steady growth. The economy has taken a turn for the worse in many nations. Another aspect is both institutional and political: certain essential measures are meeting great difficulties in being accepted within the Council of Ministers and at the European Parliament. Moreover, the deficit in the transpositions of directives into national law is increasing.

- ▶ La MOC améliore la compréhension mutuelle et donne lieu à des initiatives positives, mais ce processus génère des problèmes de coordination interministérielle aux niveaux national et international.

UNE MOBILISATION INSUFFISANTE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Dans son ensemble, la stratégie de Lisbonne souffre d'un manque de légitimité et de soutien politique. Dans de trop nombreux domaines les partenaires sociaux et les acteurs de la société civile concernés n'ont pas été associés à la définition des objectifs et des indicateurs et cela sur les plans nationaux et européen.

La réussite finale de la stratégie de Lisbonne nécessite la participation active et efficace de tous les acteurs concernés, en respectant la synergie entre développement de la politique industrielle et modèle social, telle qu'elle fut arrêtée à l'origine de la stratégie de Lisbonne.

LE RENOUVEAU DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET LA PLACE DU MODÈLE SOCIAL

Confrontée à une compétition à l'échelle mondiale, l'industrie européenne dans son ensemble a produit des efforts notables pour améliorer ses infrastructures de production et intégrer de nouvelles formes d'organisation du travail.

Ceci s'est accompagné d'une concentration notable dans l'industrie et spécialement dans le secteur des services.

Les principaux défis auxquels une nouvelle politique industrielle de l'Union doit faire face tiennent de facteurs admis comme primordiaux : la mondialisation avec l'attractivité de l'Union européenne comme lieu de production, l'évolution technologique, la recherche, le développement durable et les nouvelles demandes de la société particulièrement en matière de santé et de protection sociale.

AVEC L'IPSE À LUXEMBOURG LES 14 ET 15 AVRIL

À ces sujets, l'Ipse propose de joindre quelques "travaux pratiques" à travers un séminaire d'étude les 14 et 15 avril 2005 à Luxembourg, occasion concrète de débattre de l'articulation entre la satisfaction des objectifs de développement économique au regard de la politique sociale d'un groupe international : Arcelor. Cet acteur de premier plan de la sidérurgie, employeur de 93000 salariés est engagé dans le dialogue social dont la protection sociale est une composante majeure.

Le site euroipse.org et l'équipe de l'Ipse vous informent du programme et des conditions de participation à ce séminaire d'information. ■

The "open method of coordination" facilitates mutual understanding and fosters positive initiatives, but this process creates problems of coordination among ministries both nationally and internationally.

A LACK OF MOBILIZATION OF ALL THE ACTORS

Taken as a whole, the Lisbon Strategy suffers from a lack of legitimacy and political support. In too many areas, social partners and concerned members of public life were not consulted in the setting of objectives and the definition of indicators— both nationally and on a Europe-wide scale.

The ultimate success of the Lisbon Strategy requires the active and efficient participation of all parties concerned, respecting the synergy between the development of industrial policy and the social model, as it was conceived at the outset of the Lisbon Strategy.

REVIVAL OF THE INDUSTRIAL POLICY AND THE ROLE OF THE SOCIAL MODEL

Confronted with worldwide competition, European industry overall has made considerable efforts to improve its production infrastructures and to include new types of organization of work.

This has gone along with a considerable concentration notable in industry, especially in the services sector.

The main challenges facing a new industrial policy for the union arise from primordial factors: globalization, with the attractiveness of the European Union as a production site, technological evolution, research, sustainable development and new demands made on society, especially in matters related to health and welfare coverage.

JOIN IPSE IN LUXEMBOURG ON APRIL 14 ET 15

In the light of these considerations, IPSE proposes to include some "hands-on experience" with a seminar to be held in Luxembourg on April 14 and 15. This will provide the opportunity to debate the articulation between meeting objectives for economic growth in the light of the social policies of an international corporation: Arcelor. This world-leading player in the steel industry, employing 93,000 people, is engaged in social dialogue in which welfare protection is a major component.

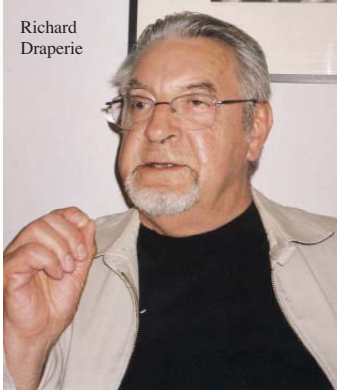
The euroipse.org website and the IPSE team will keep you informed on the program and registration procedures for this informative seminar. ■



HOMMAGE À RICHARD DRAPERIE La nécessaire persévérance

Dominique Boucher, Délégué général de l'Ipse

« Nous vivons dans l'oubli de nos métamorphoses » Paul Eluard.



Parmi tous ceux et celles qui composent et font vivre les réseaux de l'Ipse, un homme n'a eu de cesse de nous accompagner, tant dans nos réflexions, nos recherches de propositions que dans la grande Europe et aussi au delà de la Méditerranée. Richard Draperie nous a quittés à Grasse, le 26 décembre 2004.

Dix jours plus tôt, après la conclusion de la XXIX^e Rencontre Ipse et la célébration du quinzième anniversaire de notre Institut, nous remontons ensemble la rue Béliard, le déjeuner de clôture se déroulant

au restaurant de la Commission, rue de la Science.

Le vent, encouragé par cet immeuble, architecture génératrice de courants d'air, la pluie si attachée à ces pays où il fait beau plusieurs fois par jour, ces éléments contrariaient notre progression. Richard était devant, la marche hardie, le propos inaltérable, l'esprit, celui que nous continuons et continuerons à partager avec nos propres pensées, toujours aussi vif, dans le ton mais aussi dans le doute contre tout ce qui peut apparaître établi.

"L'esprit humain a son enfance et sa virilité ; plût au ciel qu'il n'eût pas aussi son déclin, sa vieillesse et sa caducité" Diderot. Richard eut cet infini bon goût de ne pas savoir vieillir, quel savoir vivre !

L'Ipse, c'est plus de seize ans de compagnonnage avec Richard, lisez dans notre publication réalisée pour le 15^e anniversaire, sa contribution.

Richard était engagé dans la vie sociale et internationale auparavant, sa présence au sein des institutions et de la vie communautaire remonte au début de cette odyssee.

Oui, consacrer sa vie à l'Europe

sociale et à la protection sociale a un sens. Bien sûr, les vicissitudes des temps, les évolutions des économies et les nouvelles formes de travail, les fluctuations et le contenu même des rapports de force, modèrent ou stimulent les énergies. Tel le ressac, espoir, succès et déception, désillusion, règle les marées, la lune de l'Europe a aussi ses caprices.

Pourtant à la veille de nouvelles échéances difficiles, le destin constitutionnel de l'Union Européenne scellant son avenir politique, donc social, il est bon d'apprécier que les persévérances ne sont pas vaines. Qui aurait parié il y a seulement quarante ou quinze ans, que bien des expressions du modèle social européen soient si vivantes, par l'action des partenaires sociaux et de nombreux acteurs de la société civile, mais aussi par sa très nette prise en compte par nombre de politiques jusqu'à l'inscrire dans le droit des traités.

Oui Richard Draperie, ton action ne fut pas vaine, même s'il reste tant à faire ! ■

AN HOMAGE TO RICHARD DRAPERIE The Need for Perseverance.

Dominique Boucher, Ipse's General Delegate

"We live in the oblivion of our metamorphoses." Paul Eluard.

Among all the people who make the IPSE network live and breathe, one man never ceased to guide us, as much in our own thinking and development of proposals as in European and international concerns. Richard Draperie passed away in Grasse on December 26, 2004.

Ten days earlier, after the end of the 29th Ipse Forum and our organization's 15th anniversary celebration, we were walking up the Rue Béliard together, as the closing lunch was being held at the Commission restaurant on the Rue de la Science. The wind was brisk, stirred up by the building's architecture, and the rain was coming down as it often does in these countries, where the seasons seem to change several times a day. These elements hindered our progress. Richard was in front, his steps bold, his voice reso-

lute, and his spirit, which we will all continue to hold in our thoughts, as lively as ever, in both its tone and its constant doubt of everything that appears established.

Diderot once said, "The human spirit has its childhood and its virility; may it never have its decline, its old age, its senility." Richard had the infinitely good taste to stay young – what savoir vivre!

Ipse shared more than 16 years with Richard. Please read his contribution to our 15th anniversary publication.

Richard was always committed to improving our social system on an international scale. His involvement in European Community organizations dates back to long before his relationship with Ipse.

Devoting one's life to European social protection is a meaningful act. Certainly, the vicissitudes of time, the transformation of economies,

the appearance of new forms of work, and the complicating effect of power struggles serve to curb or kindle our energy. Just as the waves enliven the sea, Europe drifts upon its very capriciousness, drifting from hope and success to deception and disillusion.

And yet, on the eve of new and difficult days of reckoning, as a dawning Constitution seals the political and, by extension, social future of the European Union, it is time to remember that our perseverance has not been fruitless. Just fourteen or fifteen years ago, who could have imagined that the European social model would be so full of life, supported by the social partners and countless individuals in the public at large but also by policies that inscribe it into law?

Yes, Richard Draperie, your work was not in vain! ■

XXX^e RENCONTRE IPSE À LONDRES

L'Ipse organise sa XXX^e Rencontre à Londres, les 4 et 5 juillet 2005. Celle-ci aura pour thème l'efficienne des réformes de la protection sociale : attentes, résultats actuels et devenir. Nous souhaitons lors de cette Rencontre aller au-delà de la simple description des schémas des réformes qui sillonnent actuellement l'ensemble des systèmes européens, en mettant au jour les véritables raisons de ces réformes, leur ampleur et leur portée.

Afin de répondre à ces attentes, cinq sessions sont organisées :

- Réforme de la protection sociale : les raisons exprimées et les autres.
- Évaluation des réformes et perspectives dans le domaine de la couverture santé.
- Évaluation des réformes et perspectives dans le domaine des pensions.
- Le développement du complémentaire ; solidarité nouvelle ou individualisation des systèmes sociaux ?
- La charte des droits fondamentaux, quelle garantie pour la qualité sociale des réformes ?

De plus amples détails vous seront bientôt communiqués et pourront être consultés sur : www.euroipse.org ■

NORMES IFRS ET COMMISSION SYNERGIE

La commission synergie de l'Ipse a pour vocation de proposer à ses membres réflexion et débats sur des sujets d'actualité européenne et sociale. Parmi ceux-ci il en est un majeur par sa nouveauté et les conséquences qu'il entraîne : les nouvelles normes comptables.

La prochaine séance sera consacrée à ce thème dont vous avez pu avoir écho dans la presse économique. Les interventions de Philippe Borgat, ancien commissaire aux comptes et expert en assurance auprès des tribunaux, et de Jean-Louis Bancel, vice président délégué, Crédit Coopératif, traiteront les questions suivantes qui concernent l'ensemble des acteurs de la protection sociale :

1. Les nouvelles normes comptables et les bouleversements à venir pour les organismes sociaux, institutions de prévoyance et mutualité.
2. Comment se préparer à ces adaptations ?
3. Comment prendre en compte les provisions sociales des retraités et futurs retraités en maladie et en retraite complémentaire et supplémentaire, et comment les financer ?

Cette commission synergie aura lieu le 1er mars prochain ; un compte-rendu sera disponible sur : www.euroipse.org peu de temps après. ■



RÉFORMES : Dr. JEKYLL ET M^r. HYDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE MV4 PARUNION, UNE FUSION À L'ÉCOUTE DE L'EUROPE

Le 19 janvier s'est tenue l'AG constitutive de l'association MV4-Parunion.

240 administrateurs des deux groupes étaient invités à approuver les statuts de cette nouvelle entité.

En plus des débats portant sur les fondements, l'actualité et le devenir de MV4-Parunion, les présidents et les directeurs généraux ont souhaité une ouverture de leurs travaux sur un facteur essentiel, pour qui considère l'avenir avec sérieux, la prise en compte du contexte et de la perspective européenne.

L'Ipse a répondu à cette demande par deux interventions. La première, présentée par Dominique Boucher, délégué général de l'Ipse, a porté sur l'organisation, les comparaisons, les acteurs et les perspectives des systèmes de retraite. La seconde, prononcée par Otto Kaufmann, vice-président de l'Ipse et chercheur au Max-Planck-Institute, s'est axée sur les aspects juridiques et la dynamique des réformes offrant une place de plus en plus conséquente au complémentaire. ■



Retraite
Prévoyance
Santé
Épargne



LES RÉFÉRENDUMS POUR LA CONSTITUTION : NOTRE EUROPE* SUIT L'AFFAIRE

Notre Europe a inauguré le 31 janvier 2005 une série de séminaires intitulée « le référendum chez les autres » en s'intéressant pour cette première édition à l'Espagne. Ce pays est le premier État membre à organiser un référendum pour approuver le traité portant Constitution européenne, le 20 février 2005.

Julie Rouan, chargée d'étude et de mission à l'Ipse assistait à ce séminaire.

Deux universitaires et deux représentants politiques nous ont présenté l'attitude de l'Espagne face à ce referendum, qui est le premier de l'histoire espagnole concernant la construction européenne.

L'Espagne est traditionnellement euro-enthousiaste, car depuis son entrée en 1986, le revenu moyen des espagnols a augmenté de 30 %, et elle considère jusqu'ici que son entrée dans l'Union a apporté bien plus de bénéfices que d'inconvénients.

Si le oui l'emporte (ce qui est pressenti), ce sera surtout grâce à cet instinct européen très ancré, et beaucoup moins à une conscience forte de la signification du Traité lui-même.

En effet, et c'est là l'un des points négatifs de ce vote, les Espagnols font partie, selon le baromètre européen, des citoyens européens qui ont la vision la plus erronée du Traité, avec l'Estonie. Il y a en réalité très peu d'informations au sujet de la constitution européenne, et cela s'explique par plusieurs raisons : tout d'abord par la complexité des débats, souvent réservés aux virtuoses du droit communautaire et inaccessibles au citoyen moyen, ensuite par la particularité du référendum en Espagne.

Après avoir demandé au congrès l'autorisation de faire un référendum, le gouvernement espagnol a une obligation de neutralité absolue, qui ne l'autorise qu'à informer de l'existence d'un référendum et permettre le vote. Il ne peut encourager les citoyens à voter dans un sens, ni même les encourager à participer, l'abstention étant reconnue comme légitime. Les partis politiques n'ont pas de budget spécifique pour mener campagne, ils doivent prendre sur leur budget de fonctionnement.

Ajoutons à cela que le consensus pour le oui est assez large, que ce soit dans l'opinion publique ou dans la classe politique, ce qui ne favorise pas le débat. Cependant, fort de ce consensus, les critiques ont leur place, au sein même des partis politiques et des membres de la société civile : le traité est trop libéral pour certains, donne trop peu de poids à l'Espagne, ne tient pas compte des communautés autonomes.

Le principal défi de ce scrutin, et la plus grande inconnue, reste la participation. En effet, le référendum n'est pas courant en Espagne, et il est entaché en outre d'une mauvaise réputation, due entre autres à l'utilisation abusive qu'en a fait Franco pendant la dictature. S'il est mis en oeuvre aujourd'hui, c'est que compte tenu du caractère exceptionnel de ce texte, de la force du terme « constitution » qui est largement employé à travers l'Europe, la légitimité populaire semble primordiale.

Mais l'Espagne connaît traditionnellement un fort taux d'abstention, et la plupart des intervenants s'accordent à dire qu'un taux de participation de 50 % serait un succès.

En effet, une abstention trop forte serait fâcheuse, car si ce référendum ne dispose en théorie que d'une valeur consultative, il n'en est pas moins contraignant en pratique, puisqu'il sera difficile pour le Parlement d'aller contre l'opinion publique exprimée.

La campagne officielle pour ce référendum débute le 4 février ; le résultat de ce scrutin est important car il influencera certainement les autres pays qui suivront ce mode d'adoption du Traité instituant la Constitution européenne..

Les prochains séminaires organisés par Notre Europe sur ce thème s'intéresseront à la République tchèque et à la Grande-Bretagne.

Le vote espagnol a eu lieu peu avant la publication de ce Folio, et les prévisions se sont révélées justes : en effet, si le oui l'a emporté massivement (76.73%), le défi du taux de participation n'a malheureusement pas été relevé, puisque 42,32 % seulement des inscrits sont allés voter. ■

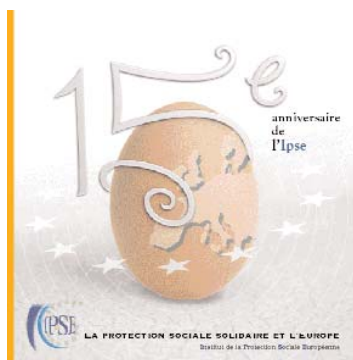
* Notre Europe est une association fondée par Jacques Delors dont Jean-Pierre Bobichon, administrateur de l'Ipse, est le conseiller.



AU COEUR DE L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE, LE 15^e ANNIVERSAIRE ET LA XXIX^e RENCONTRE IPSE

Travail et convivialité : l'Ipse fait fructifier son capital.

L'Ipse vient de célébrer ses quinze ans à Bruxelles, accueilli à cette occasion par Anne-Marie Sigmund, qui a rappelé les missions du Comité économique et social européen dont elle vient d'être nommée présidente, et souligné les valeurs sociales et culturelles sur lesquelles continuaient de se construire l'Europe et sa protection sociale.



À cet anniversaire s'est jumelée la 29^e Rencontre Ipse, plaçant ainsi ce double événement sous le signe de l'ouverture, puisque nos travaux portaient sur le devenir de l'Europe sociale et de la protection sociale dans un monde en grande mutation, face à l'internationalisation du marché.

L'Ipse est un forum européen de débats et de confrontations liés à la protection sociale et aux valeurs sociales. Étaient une nouvelle fois conviés à s'exprimer des intervenants issus d'horizons européens divers, d'Etats membres actuels et potentiels et de points de vue distincts : chercheurs, représentants des institutions et partenaires sociaux. Ont été soulignés la valeur et le caractère primordial de la protection sociale dans une économie de marché, comme un élément indispensable au fonctionnement de notre société, garante à la fois de paix et de vitalité économique. L'Europe sociale se voit ainsi confiée une mission de gardienne du temple par Vladimir Rys, ancien secrétaire général de l'AISS, car « même

les plus anciennes institutions de la société peuvent déperir et tomber dans l'oubli, si l'on permet de dénaturer leur concept et de les dévier de la poursuite de leur finalité d'origine ». La protection sociale est décrite comme un élément incontournable du triangle emploi, compétitivité et cohésion sociale par Jérôme Vignon, directeur à la DG Emploi et Affaires sociales qui voit dans l'importance même qu'elle prend au cœur des politiques européennes, alors qu'elle ressort de la souveraineté des Etats, la preuve même de sa nécessité.

Encore faut-il, comme le souligne Pierre Defraigne, Directeur général adjoint de la DG Commerce que l'Europe accepte de se coordonner et se dote d'une capacité à peser dans la gouvernance mondiale. Or le plafonnement du budget communautaire par les Etats membres ne va ni dans ce sens, ni dans celui d'une plus forte solidarité.

Les représentants des institutions européennes ont exposé leurs vues, soulevant débats et réflexions quant à la place du social dans l'Europe et à la place des valeurs sociales européennes dans un cadre international,

et, montrant ainsi que la Commission est un lieu d'échanges et de liberté d'opinions, reflète le panel des opinions citoyennes européennes.

Quant à l'ensemble des partenaires sociaux, ils ont particulièrement mis l'accent sur leurs actions prioritaires dont les maîtres mots sont employabilité avec la formation tout au long de la vie, la flexibilité, et la nécessité de travailler avec des outils efficaces, telle que la méthode ouverte de coordination. Pour conserver un haut niveau de compétitivité et de protection sociale, l'Europe se doit d'être vigilante quant à l'influence de ses valeurs sociales sur le reste du monde.

Enfin, la conclusion apportée par Alain Euzeby, économiste, nous a magistralement rappelé que « l'économie n'est qu'un instrument au service de valeurs humaines. Or un instrument ne doit pas imposer sa loi. Seul ce qui transcende peut donner un sens à la vie. »

Les actes de ces deux journées de travaux seront prochainement publiés sur notre site www.euroipse.org ■



LES AVIS DU CESE : EMPLOI ET FORMATION SUR FOND DE STRATÉGIE DE LISBONNE

Le 20 janvier 2005 s'est réunie la section spécialisée Emploi, affaires sociales et citoyenneté dont l'Ipse suit régulièrement les débats. Deux avis étaient à l'ordre du jour, l'un concernant la « Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme d'action intégré dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie », l'autre, avis d'initiative, traitant de la « Politique de l'emploi : rôle du Cese après l'élargissement et dans la perspective du processus de Lisbonne ».

Deux thèmes actuels et complémentaires, d'autant plus que l'année 2005 est celle du bilan à mi-parcours de ce processus dont l'emploi et la formation tout au long de la vie forment une composante essentielle.

La proposition de la Commission vise à réorganiser les programmes éducatifs existants en établissant un programme intégré regroupant les catégories de programmes : les programmes spécifiques (programme Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, et Grundtvig), le programme transversal (coopération politique, promotion de l'apprentissage des langues, développement de pédagogies fondées sur les TIC, échange de bonnes pratiques) et le programme Jean Monnet. Les objectifs quantifiés ont été revus en fonction de la modification du volume des enveloppes qui ont été avancées dans les perspectives financières détaillées pour 2007-2013.

Tout en considérant d'un œil favorable le programme d'action intégré, le Cese relève certaines carences de la proposition de la Commission, concernant notamment la nature de l'apprentissage tout au long de la vie, ou la communication horizontale et l'articulation mutuelle des programmes sectoriels, ou encore la représentation et la participation des partenaires sociaux. Il suggère des interventions

correctrices et propose l'institution d'un comité interinstitutionnel de haut niveau chargé de suivre la mise en œuvre du programme, dans le cadre de la méthode ouverte de coordination. Avec le soutien de la Commission européenne, cette instance s'attellerait principalement à contrôler en permanence le cours de la transposition du programme et à informer le Conseil européen.

Le second avis a soulevé un intérêt particulier provoquant réactions et amendements nombreux. Le Cese se saisit de la question de l'état du marché de l'emploi européen au regard des objectifs fixés en 2000 à Lisbonne.

Le premier mérite de ce texte est d'offrir un panorama du travail du Cese sur l'emploi et de présenter un ensemble de paramètres qui concourent à créer des emplois.

Après avoir présenté un bilan à mi-parcours du processus de Lisbonne, le Cese conclut que l'Europe est encore bien loin d'une augmentation du nombre et de la qualité des emplois. Il souligne que la politique de l'emploi doit être davantage

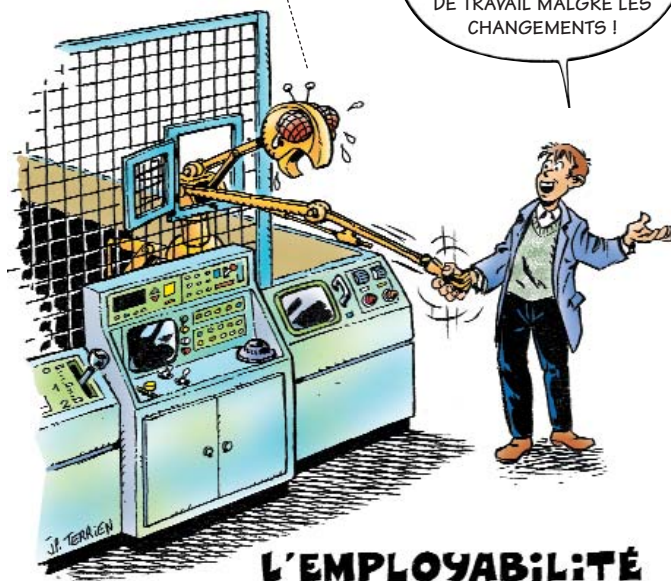
qu'une réforme structurelle des marchés du travail et que c'est dans un contexte macro économique qu'elle doit se mouvoir. La capacité d'innovation des entreprises, l'investissement dans le travail, la connaissance en tant que ressource clé, sont des nouvelles voies à encourager. Ce Comité rappelle que le changement nécessite un État social fort ainsi qu'une modernisation et une amélioration des systèmes de protection sociale. Il présente des recommandations destinées à optimiser la mise en œuvre de la stratégie dans les États membres et à prendre en compte la dimension de l'élargissement.

Cet avis devrait être présenté dans le cadre de la préparation du prochain Sommet de printemps dont certains pensent qu'il pourrait être un tournant stratégique pour l'Europe.

Il reste qu'un intérêt majeur des avis du Cese réside dans l'analyse approfondie, pertinente et consensuelle des thèmes qui se trouvent au cœur de l'actualité européenne. ■

ON A FAIT DU BON TRAVAIL, MAIS ON ME DÉBOULONNE... JE VAIS ÊTRE REMPLACÉ PAR UN ROBOT PLUS PERFORMANT !

MOI, LA FORMATION CONTINUE ME PERMET D'ÊTRE TOUJOURS EN PHASE AVEC MON POSTE DE TRAVAIL MALGRÉ LES CHANGEMENTS !



L'EMPLOYABILITÉ



THE EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE : JOBS, TRAINING, AND THE LISBON STRATEGY

The EESC's Section for Employment, Social Affairs and Citizenship, which IPSE regularly monitors, held a meeting on January 20, 2005. Two opinions were on the agenda. The first concerned the "Proposal for a decision of the European Parliament and of the Council establishing an integrated action program in the field of lifelong learning." The second was an own-initiative opinion on "Employment policy : the role of the EESC following the enlargement of the EU and from the point of view of the Lisbon Process."

These two themes are both topical and complementary, especially because 2005 marks the midway point of the Lisbon process, which directly addresses employment and lifelong learning.

The Commission's proposal aims to reorganize existing educational programs, establishing an integrated action program that will include specific programs (Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, and Grundtvig), a transversal program (to cover policy issues, language learning, ICT-based teaching approaches, and exchange), and the Jean Monnet program. Quantified targets have

been revised in light of changes to the amounts proposed in the detailed financial perspective for 2007 to 2013.

Although it looks favorably upon the integrated action program, the EESC has noticed several shortcomings in the Commission's proposal, in particular as concerns the nature of lifelong learning, horizontal communication, the mutual articulation of the sector-based programs, and the representation and participation of the social partners. The EESC thus recommends corrective measures that include the creation of a high-level inter-institutional committee that would track the program's implementation, respecting the open method of coordination. With the support of the European Commission, this authority will continually monitor the program's transposition into national law and inform the European Council of its progress.

The second opinion garnered significant interest and produced numerous reactions and amendments. The EESC compared the status of the European job market to the targets set in Lisbon in 2000.

This opinion offers an overview of the EESC's work on employment-related issues and presents the factors

that contribute to job creation.

After presenting the midway results of the Lisbon process, the EESC concluded that Europe has a long way to go before increasing the number and quality of its jobs. It pointed out that employment policy must go beyond a structural reform of job markets and that it must take place in a macroeconomic context. The ability of companies to innovate, pro-employment investments, and the consideration of knowledge as a key resource should be strongly encouraged. The EESC maintains that reform also necessitates a strong social state and the modernization and improvement of Europe's social protection systems. It offers recommendations to optimize the implementation of the strategy within the member States and to take into account the enlargement of the European Union.

This opinion will be presented at the next Spring Summit, which many believe will be a strategic turning point for Europe.

One of the main interests of the EESC's opinions lies in their in-depth, pertinent, and consensual analysis of European current events. ■

LES ENTRETIENS DE L'IREs

L'Institut de Recherches Économiques et Sociales (Ires) a ouvert jeudi 3 février ses premiers Entretiens portant sur les réformes de l'assurance maladie, avec la participation du Conseil économique et social accueillant la manifestation. Il s'agit d'instaurer un lieu régulier de débat qui s'appuie sur l'échange entre syndicalistes de tous horizons et chercheurs spécialisés dans le domaine économique et social.

L'Ipse était représenté par Julie Rouan, chargée d'étude et de mission à l'Ipse.

Pour cette première édition, le pari

semble être réussi ; en effet, les intervenants nous ont livré des informations et des réflexions fructueuses quant aux tenants et aboutissants des réformes actuelles dans le monde, en étudiant, entre autres, l'exemple américain, qui est assez significatif du fait de l'ancienneté de sa réforme.

L'analyse proposée par Dominique Polton, directrice de l'Irdes, explore plutôt le pourquoi des réformes, ainsi que leur nécessité. Y a-t-il un remède miracle, une réforme parfaite, alliant l'équilibre financier et une protection universelle élevée ?

Ou n'est-ce pas plutôt une question d'arbitrage entre des objectifs d'équité,

de liberté et de contrôle des coûts, guidée par des valeurs ?

Notons enfin l'intervention de Pierre Volovitch, chercheur à l'Ires, qui a souligné la dimension sociale des réformes, en s'intéressant notamment aux intérêts divergents des différents groupes sociaux : les professions de santé et les partenaires sociaux entre autres.

Rappelons que les prochains entretiens de l'Ires auront lieu le 17 juin et le 27 octobre prochains, au Conseil économique et social. ■

IMAGINONS QUE SISYPHE EST HEUREUX

Le forum consultatif sur le futur programme d'action en vue de promouvoir la citoyenneté européenne active fait avancer la réflexion et la participation communes.

Les 4 et 5 février 2005 à Bruxelles, la Direction Générale Education et Culture a invité les représentants d'organismes ayant bénéficié dans le passé du concours financier de la DGEAC, dont l'Ipse, à s'exprimer sur son futur programme d'action. C'est ainsi que 400 participants venus des quatre coins de l'Europe ont été accueillis par les représentants des institutions européennes convaincus que, sans l'implication active des citoyens que nous sommes et dont nous sommes les relais, l'Europe serait stoppée dans sa construction.

Restera-t-elle incurablement lointaine, comme le craint Pascal Lamy, président de Notre Europe, et la citoyenneté européenne sera-t-elle le rocher de Sisyphe ? L'espoir réside d'une part dans la volonté qu'il en soit autrement, d'autre part dans l'importance croissante que prend la société

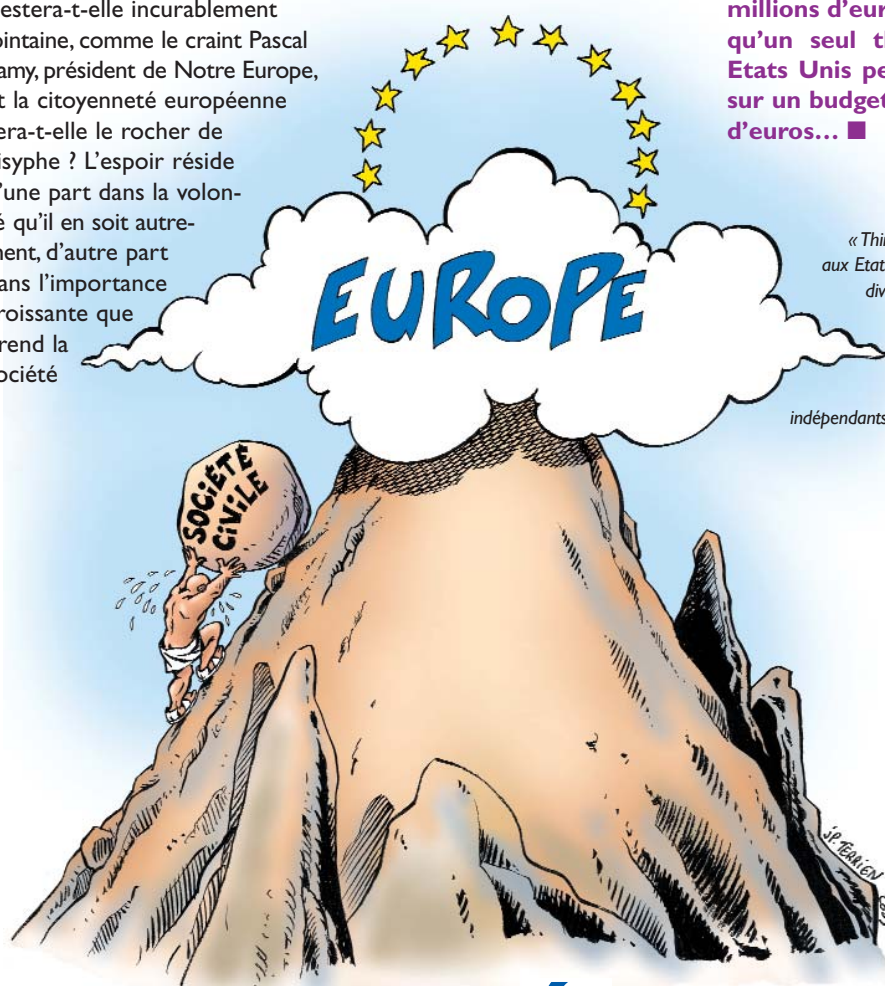
civile organisée qui, par son indépendance, bénéficie de la méfiance exprimée à l'égard des institutions gouvernementales^[1].

Trois ateliers étaient proposés respectivement consacrés aux activités de jumelage, à la recherche/réflexion menées par des organisations d'intérêt général européen, les activités et projets. Les rapports de synthèse des trois sessions ont fait apparaître les difficultés auxquelles se heurtent la plupart des opérateurs de projets et qui donnent l'impression parfois que la forme l'emporte sur le fond: lourdeur bureaucratique, délais trop courts, complexité des formulaires de budget. Ces critiques étaient accompagnées de propositions constructives qui ont pu être discutées au cours d'une

session plénière animée par Pierre Mairesse, directeur Direction Générale de l'Education et de la Culture. Ce dernier a assuré que les contributions de la société civile seraient prises en compte et indiqué que le nouveau programme, qui doit être proposé avant fin février favoriserait en priorité des projets transeuropéens bénéficiant à la compréhension mutuelle entre Etats. Un choix reste à faire : faut-il privilégier les 15 États membres les plus anciens afin d'approfondir la notion de citoyenneté européenne, ou doit-on considérer que l'élargissement est un défi prioritaire exigeant un soutien maximum ?

En tout état de cause le budget de ce programme pourrait atteindre 30 millions d'euros par an alors qu'un seul think tank aux Etats Unis peut fonctionner sur un budget de 15 millions d'euros... ■

[1] Voir l'étude produite par Notre Europe : « Think tanks » en Europe et aux Etats Unis : convergences ou divergences ? (Think tank : « réservoir d'idées » expression aujourd'hui non traduite et qui désigne des organismes indépendants d'étude et de réflexion.



LET US THINK THAT SISYPHUS IS HAPPY

The consultation forum on the future action programme to promote active European citizenship enhances common reflection and participation.

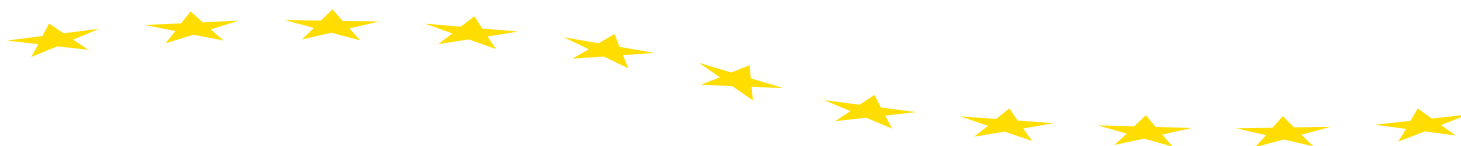
On February 4th and 5th 2005 in Brussels, the Directorate General Education and Culture invited the representatives of organizations which had already benefited from the DGEAC financial support, to give their opinion about the future action programme. Thus 400 participants, coming from all over Europe, were welcome by representatives of European institutions who seemed convinced that, without the active involvement of the citizens that we are and whose intermediaries we are, the construction of Europe would be stopped. Will it hopelessly stay far away, as Pascal Lamy fears it, and will European citizen-

ship be Sisyphus's rock? Hope lays on one hand in the will to make the situation change and on the other hand in the increasing importance taken by the organized civil society due to its independence and the distrust felt towards government institutions.

Three workshops were organized respectively devoted to twinning, research/reflection by organisations of general European interest, and projects/actions. The synthesis reports from the three sessions revealed difficulties met by project operators, which sometimes give the feeling that form is more important than content: unwieldy red tape, too short delays, complicated budget forms. These critics were expressed together with constructive proposals that could further be discussed during a plenary session led by Pierre Mairesse, Director, Directorate General Education

and Culture. The latter declared that the civil society contributions would be taken into account and added that the new programme, due to be presented end of February, would first and foremost support transeuropean projects aimed at a mutual understanding among Member States. A choice is still to be made: should the oldest 15 Member States be privileged in order to strengthen the European citizenship concept, or should the enlargement be considered as a major challenge requiring maximum support?

In any case, the budget of this programme could reach 30 million euros whereas only one think tank in the United States may be 15 million euros... ■



EUROPE ET DÉFI INDUSTRIEL : Il faut une politique industrielle Européenne

Ce n'est pas pour susciter des aphorismes sentencieux que Confrontations Europe, présidée par Philippe Herzog, a organisé, avec la collaboration du groupe Alpha, un colloque intitulé « Pour un dialogue industriel européen » auquel l'Ipse était invité.

Ce colloque, qui s'est déroulé les 17 et 18 février derniers à Bruxelles, a réuni plus de 40 intervenants (et 500 participants dont plus de 100 venus des nouveaux Etats membres) représentant les institutions européennes, des groupes multinationaux, des partenaires sociaux et la société civile engagée, venus débattre et confronter leurs idées devant un constat alarmant : l'industrie européenne, qui a été au cœur de la vie en société et du développement de l'Europe, montre des carences inquiétantes.

Le ton n'était pas au fatalisme et l'analyse approfondie du problème a mené à proposer plusieurs pistes de réflexion. Celles-ci concernent notamment l'effort à réaliser dans la recherche et l'innovation, par exemple en France où le problème n'est pas tant les délocalisations que les désindustrialisations dues aux carences internes, quand l'exportation des produits de haute technologie a été divisée par 2 en 10 ans.

Ne pourrait-on pas s'inspirer de la Suède où le financement de la recherche représente 4,3 % du PNB et où la loi sur l'université donne trois objectifs aux universités : l'enseignement, la recherche et le partenariat avec les institutions sociétales. De réelles synergies y sont créées grâce notamment aux transferts de technologie de l'université vers les entreprises.

Plutôt que de s'attarder à des mesures antidélocalisation, l'initiative politique doit « se fonder sur une logique d'action visant à relever les défis de la compétitivité de façon cohérente avec les objectifs de croissance, d'emploi et de cohésion de l'Union » déclare Philippe Herzog.

La construction d'une agence de l'innovation industrielle, de plateformes technologiques européennes, sont des bonnes nouvelles car il faut avancer sur des programmes innovants. Mais surtout, il faut inventer la complémentarité entre les firmes et les politiques.

Cela nécessite de former les acteurs et d'impliquer les sociétés.

L'agenda social européen doit se saisir de la question. « Les acteurs sociaux doivent entrer dans la dynamique de la compétitivité » conclut Philippe Herzog. ■

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES)

La Confédération Européenne Des Syndicats (CES) a été créée en 1973 en vue d'offrir un contrepoids syndical aux forces économiques d'intégration européenne.

La CES regroupe 76 organisations membres de 34 pays européens, ainsi que 11 fédérations syndicales européennes, soit plus de 60 millions de membres. La CES est une organisation unifiée, cependant pluraliste qui décide de ses politiques en toute indépendance par les délibérations de son Congrès et de son Comité Exécutif. Le Secrétaire Général John Monks est le responsable et le porte-parole de la Confédération.

La CES est reconnue par l'Union Européenne, par le Conseil de l'Europe et par l'AeI en tant qu'unique organisation syndicale inter-professionnelle représentative au niveau européen.

La CES dispose de plusieurs moyens d'action pour participer à l'intégration européenne et à faire entendre la voix des travailleurs dans une Europe qui influe de plus en plus sur

des domaines préoccupant les travailleurs.

La CES agit en vue d'influencer les législations et les politiques de l'Union Européenne par le biais de représentations directes auprès des diverses institutions (Commission, Parlement, Conseil), tout en garantissant la participation des syndicats à un vaste processus de consultation aux facettes multiples entre autorités européennes et partenaires sociaux, dans des domaines comme l'emploi, les affaires sociales et la politique macro-économique. La CES coordonne également la participation des syndicats de salariés au Comité Économique et Social et aux Agences européennes pour la formation professionnelle, les conditions de vie et de travail, la santé et la sécurité.

La directive sur les comités d'entreprise européens, la directive sur les droits à l'information et à la consultation ou la Charte européenne des Droits Fondamentaux sont des exemples d'aboutissement des actions de la CES.

La CES vise à nouer des

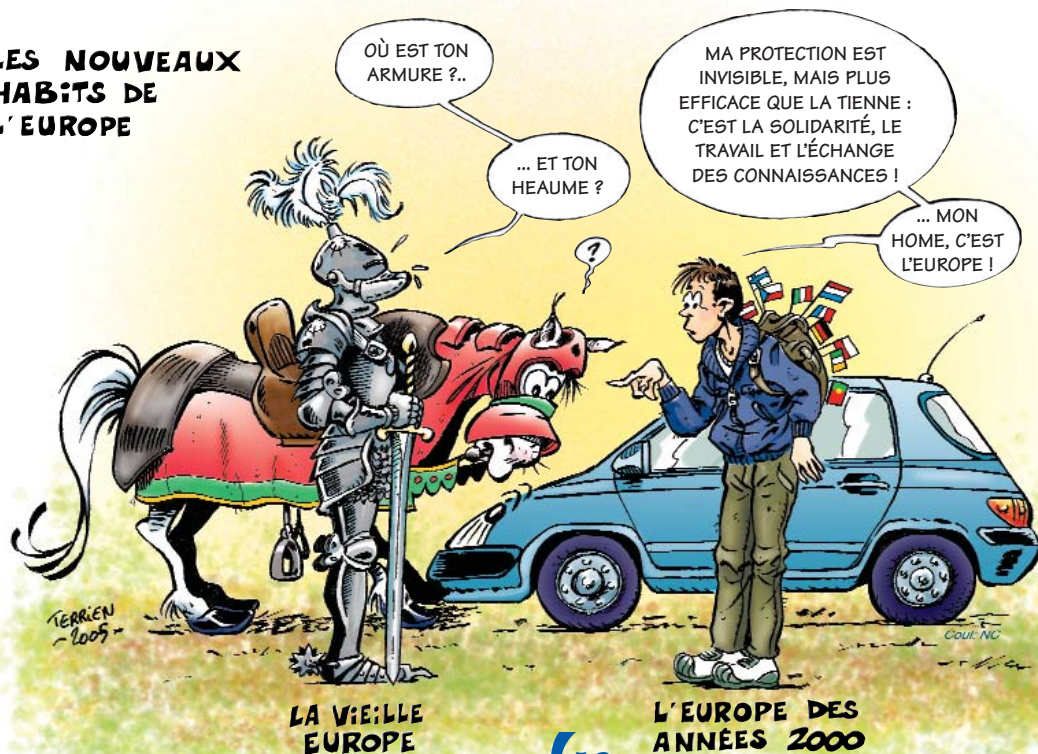
relations industrielles avec le patronat au niveau européen par le biais du dialogue social européen. Celui-ci se développe aussi au niveau sectoriel sous la responsabilité des Fédérations syndicales européennes.

Suite à la reconnaissance par l'UE de la capacité des partenaires sociaux de négocier des accords-cadres européens, la CES a conclu trois tels accords cadres inter-professionnels européens avec ses homologues européens du patronat (en matière de congé parental, de travail à temps partiel et de contrats à durée déterminée). Ces accords ont été ratifiés par le Conseil des Ministres et font désormais partie de la législation européenne.

Pour soutenir ses revendications, la CES peut faire appel à la mobilisation de ses affiliés.

Ce fut le cas ces dernières années, lorsque la CES a lancé une campagne pour obtenir l'intégration de nouvelles dispositions relatives à la politique de l'emploi dans le Traité sur l'Union. ■

LES NOUVEAUX HABITS DE L'EUROPE



THE EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION (ETUC)

The European Trade Union Confederation (Etuc) was established in 1973 to provide a trade union counterbalance to the economic forces of European integration.

The Etuc has in its membership 76 National Trade Union Confederations from a total of 34 European countries, as well as 11 European industry federations, making a total of 60 million members. The Etuc is a united, yet pluralist organisation which determines its policies independently through the deliberations of its Congress and its Executive Committee. The General Secretary John Monks is the head and the spokesperson of the Confederation.

The Etuc is recognised by the European Union, by the Council of Europe and by EFTA as the only representative cross-sectoral trade union organisation at European level. As the European Union plays a growing role in areas of relevant interest for the working people, trade unions need to speak with a single

voice and act collectively at European level. Etuc has several ways of participating to the process of European integration.

The Etuc seeks to influence European legislation and policies

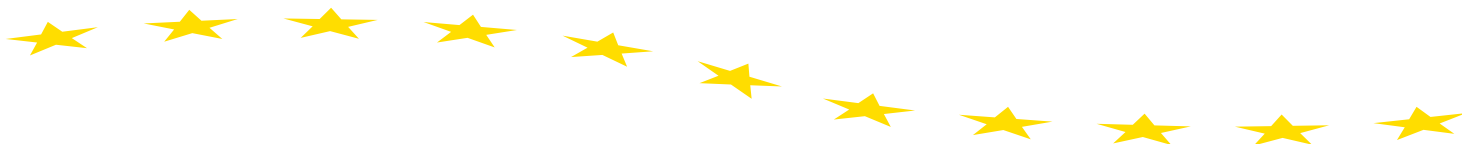
by making direct representations to the various institutions (Commission, Parliament, Council), and by ensuring trade union participation in an extensive and multi faced consultation process with the European authorities, involving the Social Partners in areas such as employment, social affairs and macro-economic policy. The Etuc is also coordinating trade union participation in a number of advisory bodies, including the Economic and Social Committee and the EU agencies for vocational training, living and working conditions, health and safety. The European works council directive, the directive on information and consultation rights or the EU Charter on Fundamental Rights are examples of results of Etuc action.

The Etuc seeks to establish industrial

relations with the employers at European level through the 'European social dialogue'. This is mirrored in the social dialogue of the various sectors under the responsibility of the European Industry Federations.

Following the recognition by the EU of the possibility for the Social Partners to negotiate framework agreements at European level, the Etuc has signed three such cross-sectoral European framework agreements with the European employer counterparts: on parental leave, on part-time work, and on fixed-term contracts. These agreements have been ratified by the Council of Ministers and are now part of European legislation.

To support its claims, the Etuc can call upon its affiliates to take action. This has been the case in the last few years, when the Etuc developed a major campaign to achieve the inclusion of new provisions on employment in the EU Treaty. ■



LE TAUX DE SYNDICALISATION EN EUROPE

Les taux de syndicalisation des travailleurs dans l'UE-25 sont très divers.

Ils sont les plus élevés en Suède (78% en 2002), au Danemark (73,8% en 2001), en Finlande (71,2 % en 2001), ainsi qu'à Chypre (70% en 2002), et dans l'île de Malte (62,8% en 2002). Vient ensuite la Belgique (55,8 % en 2001), avant un ensemble très divers de pays où le taux de syndicalisation s'établit dans une fourchette de 30 à 40 % (dans l'ordre décroissant : Slovénie, Irlande, Autriche, Slovaquie, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni).

Le taux de syndicalisation s'établit entre 20 et 30 % en Lettonie, en Grèce, en République tchèque, au Portugal, en Allemagne, et aux Pays-Bas. Il est de 19,9% en Hongrie (chiffres de 2002), 16,6 % en Estonie (2001), 16 % en Lituanie (2002), 14,7 % en Pologne (2001), et 9,7 % en France (2001). En moyenne dans l'UE-25, 26,4 % des employés étaient syndiqués en 2001. Ce taux s'établit à 27,3 % dans l'UE-15 (base harmonisée: calcul sur le nombre de personnes occupant un emploi salarié), et à 20,4 % dans les nouveaux États membres (statistiques nationales non harmonisées). A titre de comparaison, pour la même année, le taux de syndicalisation aux États-Unis était de 12,9 %. Au Japon, il s'établissait à 20,9%. ■

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CES

National Trade Union Confederations (76) Confédérations Syndicales Nationales (76)

AUSTRIA

- **ÖGB** Österreichischer Gewerkschaftsbund

BELGIUM

- **ABVV / FGVB** Algemeen Belgisch Vakverbond / Fédération Générale du Travail de Belgique
- **ACV / CSC** Algemeen Christelijk Vakverbond / Confédération des Syndicats Chrétiens
- **CGSLB** Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique

BULGARIA

- **CITUB** Confederation of Independent Trade Unions of Bulgaria
- **PODKREPA** Confederation of Labour

CROATIA

- **SSSH / UATUC** Saveza Samostalnih Sindicata Hrvatske / Union of Autonomous Trade Unions of Croatia

CYPRUS

- **SEK** Synomospondia Ergaton Kyprou
- **TURK-SEN** Kıbrıs Türk İsci Sendikaları Federasyonu

CZECH REPUBLIC

- **ČMKOS** Czech Moravian Confederation of Trade Unions

DENMARK

- **AC** Akademikernes Centralorganisation
- **FTF** Funktionærernes og Tjenestemændenes Fællesråd
- **LO-DK** Landesarbejdsgiverforeningerne i Danmark

ESTONIA

- **EAKL** Eesti Ametiühingute Keskkliit / Association of Estonian Trade Unions
- **TALO** Teenistujate Ametiühitude Organisatsioon / Estonian Employees' Unions' Association

FINLAND

- **AKAVA** Confederation of Unions for Academic Professionals in Finland
- **SAK** Suomen Ammattiliittojen Keskusjärjestö
- **STTK** Toimihenkilökeskusjärjestö STTK ry

FRANCE

- **CFDT** Confédération Française Démocratique du Travail
- **CFTC** Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
- **UNSA** Union Nationale des Syndicats Autonomes
- **CGT** Confédération Générale du Travail
- **FO** Force Ouvrière

GERMANY

- **DGB** Deutscher Gewerkschaftsbund Bundesvorstand

GREECE

- **ADEDY** Anotati Diikisis Enoseon Dimosion Ypallilon
- **GSEE** Geniki Synomospondia Ergaton Ellados

HUNGARY

- **ASZSZ** Autonomous Trade Union Confederation
- **LIGA** Democratic League of Independent Trade Unions
- **MOSZ** National Federation of Workers' Councils
- **MSZOSZ** National Confederation of Hungarian Trade Unions
- **SZEF-ESZT** Szakszervezetek Együttműködési Fóruma

ICELAND

- **ASI** Althydusamband Islands
- **BSRB** Bandalag Starfsmanna Ríkis of Baeja

IRELAND

- **ICTU** Irish Congress of Trade Unions

ITALY

- **CGIL** Confederazione Generale Italiana del Lavoro
- **CISL** Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori
- **UIL** Unione Italiana del Lavoro

LATVIA

- **LBAS** Latvijas Brīvo Arodbiedrību Savienība / Union of Independent Trade Unions of Latvia

LIECHTENSTEIN

- **LANV**

LITHUANIA

- **LDF** Lietuvos Darbo Federacija / Lithuanian Labour Federation
- **LPSK / LTUC** Lietuvos Profesiniu Sajungu Konfederacija / Lithuanian Trade Union Confederation
- **LPSS (LDS)** Lietuvos Darbiniku Sajunga

LUXEMBURG

- **CGT-L** Confédération Générale du Travail de Luxembourg
- **LCGB** Lëtzebuurger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond

MALTA

- **CMTU** Confederation of Malta Trade Unions
- **GWU** General Workers' Union

NETHERLANDS

- **CNV** Christelijk Nationaal Vakverbond
- **FNV** Federatie Nederlandse Vakbeweging
- **UNIE-MHP** Vakcentrale voor middengroepen en hoger personeel

NORWAY

- **LO-N** Landsorganisasjonen i Norge
- **YS** Yrkesorganisasjonenes Sentralforbund / Confederation of Vocational Trade Unions

POLAND

- **NSZZ Solidarnosc** Niezalezny Samorzadny Zwiazek Zawodowy "Solidarnosc" / Independent and Self-Governing Trade Union "Solidarnosc"

PORTUGAL

- **CGTP-IN** Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses
- **UGTP** União Geral de Trabalhadores

ROMANIA

- **BNS** The National Trade Unions Block
- **CARTEL ALFA** Confederatia Natională Sindicală
- **CNSLR-Fratia** National Confederation of Free Trade Unions of Romania - FRATIA
- **CSDR** Democratic Trade Union Confederation of Romania

SAN MARINO

- **CDLS** Confederazione Democratica dei Lavoratori Sammarinesi
- **CSDL** Confederazione Sammarinese del Lavoro

SLOVAKIA

- **KOZ SR** Confederation of Trade Unions of the Slovak Republic

SLOVENIA

- **ZSSS** Zveza Svobodnih Sindikatov Slovenije

▶ SPAIN

- **CC.OO** Confederación Sindical de Comisiones Obreras
- **STV-ELA** Eusko Langileen Alkartasuna/ Solidaridad de Trabajadores Vascos
- **UGTE** Union General de Trabajadores

SWEDEN

- **LO-S** Landsorganisationen i Sverige
- **SACO** Sveriges Akademikers Centralorganisation
- **TCO** Tjänstemännens Centralorganisation

SWITZERLAND

- **CNG** Christlichnationaler Gewerkschaftsbund der Schweiz/Confédération des Syndicats Chrétiens de Suisse
- **SGB / USS** Schweizerischer Gewerkschaftsbund/Union Syndicale Suisse/Unione Sindacale Svizzera

TURKEY

- **DISK** Türkiye Devrimci Isçi Senikaları Konfederasyonu
- **HAK-IS** Türkiye Hak Isçi Sendikaları Konfederasyonu
- **KESK** Kamu Emekçileri Sendikaları Konfederasyonu Servants
- **TURK-IS** Türkiye Isçi Sendikaları Konfederasyonu

UNITED KINGDOM

- **TUC** Trades Union Congress

Observer Organisations / Observateurs (2)

MACEDONIA

- **SSM** Federation of Trade Unions of Macedonia

SERBIA

- **NEZAVISNOST** Ujedinjeni Granski Sindikati "Nezavisnost" / "Independance" Trade Union Confederation

European Industry Federations (II) Fédérations Syndicales Européennes (II)

- **EEA** European Entertainment Alliance
- **EFBWW/FETBB** European Federation of Building and Woodworkers / Fédération Européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois
- **EFFAT** European Federation of Food, Agriculture and Tourism Trade Unions / Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme
- **EFJ/FEJ** European Federation of Journalists / Fédération Européenne des Journalistes
- **EMCEF** European Mine, Chemical and Energy Workers' Federation / Fédération Européenne des Syndicats des Mines, de la Chimie et de l'énergie
- **EMF/FEM** European Metalworkers' Federation / Fédération Européenne des Métallurgistes
- **EPSU** European Federation of Public Service Unions / Fédération Syndicale Européenne des Services Publics
- **ETF** European Transport Workers' Federation / Fédération Européenne des Travailleurs des Transports
- **ETUCE / CSEE** European Trade Union Committee for Education / Comité Syndical Européen de l'Éducation
- **ETUF-TCL/FSE-THC** European Trade Union Federation - Textiles Clothing and Leather / Fédération Syndicale Européenne du Textile, de l'Habillement et du Cuir
- **UNI-EUROPA** Union Network International

Les 2 prochaines folioscopes seront consacrées aux organisations de partenaires sociaux représentatives des employeurs : l'Unice et le CEEP.

L'échotier

UNE SÉCURITÉ SOCIALE ESPAGNOLE EN BONNE SANTÉ

Dans un contexte de frénésie des réformes et de déficit des systèmes de sécurité sociale, l'Espagne semble sortir son épingle du jeu puisque selon les estimations du ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Jesús Caldera, le système public de retraite afficherait pour l'année 2004 un excédent de plus de 1 % du PIB.

Cela s'explique entre autres par un taux de croissance élevé de 2,4 %, le plus fort de la zone euro après la Grèce (alors que la

moyenne de l'Union européenne est de 0,4 %), et une évolution favorable du marché de l'emploi. Malgré ces chiffres optimistes, une inquiétude persiste puisque le vieillissement de la population menace le système à moyen terme.

Outre le processus extraordinaire de régularisation d'un million de travailleurs clandestins qui a été ouvert le 7 février, d'autres mesures sont à prendre pour endiguer les effets du vieillissement : agir en faveur de la maternité et contre le travail

précaire d'un côté pour faire évoluer le taux de natalité trop faible (1,3 enfant par femme), repousser l'âge de la retraite de l'autre pour réduire le taux de dépendance estimé à 56 % en 2050.

On peut dès lors penser que les réformes espagnoles prendront sans doute plus la forme d'ajustement paramétriques, sans profond bouleversement du système. ■





Questions à Joël Decaillon, Secrétaire confédéral de la Confédération Européenne des Syndicats

1. Quelles sont les priorités de la CES ?

Nos priorités actuelles sont de maintenir et de développer la stratégie de Lisbonne fondée sur le plein emploi en 2010. Il s'agit de promouvoir le contenu de cette stratégie européenne et de préparer le Sommet de printemps. Œuvrer pour que la politique européenne demeure sur les trois piliers que sont une économie compétitive basée sur une société de la connaissance et le développement durable dans le respect de l'environnement, la cohésion sociale. Nous voulons que le développement durable et la cohésion sociale figurent dans les priorités du Sommet de Printemps. Ce ne sera pas chose aisée : La commission privilégie, à l'heure actuelle, quasiment la relance de la compétitivité, certains allant jusqu'à faire valoir que le coût de la protection sociale est un handicap pour l'économie.

2. Quels sont les enjeux actuels pour la CES ?

Ils sont essentiellement de trois ordres :

Peut-on regarder l'avenir uniquement au travers du renforcement de la compétitivité en Europe et dans le monde ? Quel type de société dessinons nous pour l'Europe de demain au niveau mondial ? Ne devons-nous pas nous appuyer sur nos points forts, notre originalité. L'UE est le seul ensemble régional démocratique s'appuyant sur le principe de la démocratie politique et la cohésion

sociale. D'autre part le protocole de Kyoto vient d'être ratifié. L'UE a été à la pointe de ce combat. On y trouve là une des conditions du développement futur des pays émergents et européens.

Enfin comment préserver notre système social basé sur l'effort de solidarité ? Se pose alors la question de son évolution en tenant compte de l'individualisation du salariat, des modifications des rapports de travail, des contrats de travail (temps partiels, précarité, cdd...) et la nécessité d'assurer, de maintenir un système de garanties collectives, porteur de cette cohésion sociale face à une fragilisation réelle du salariat. Comment préserver ce système social unique au monde et basé sur l'effort de solidarité ? Plus on accepte que le parcours d'un salarié soit individuel, plus apparaît comme nécessaire le système de couverture collectif fort s'appuyant sur des éléments de transparence et de démocratie. Pour l'instant, seuls les pays scandinaves ont répondu en grande partie à cette question. Le débat est partiellement engagé au niveau européen. Par exemple le Conseil européen Education de Maastricht de décembre 2004 a adopté le principe d'un cadre européen des qualifications : il s'agit d'avoir des instruments d'évaluation des qualifications, de reconnaître la qualification formelle et informelle, comme d'ailleurs cela est écrit dans

le cadre européen d'actions des partenaires sociaux sur les qualifications adopté en février 2002 par la CES/Unice/UAPME ; la préservation du système social européen repose sur cette articulation droit individuel/droit collectif.

3. Quel travail la CES mène-t-elle avec d'autres organismes ?

La CES travaille depuis des années avec le Bureau Européen de l'environnement et les ONG européennes du secteur social. Nous avons besoin de travailler avec d'autres à l'évaluation des différentes formes de salariat dans les phases successives de la vie.

On constate sur la scène mondiale une évolution vers une plus grande précarité. Comment pouvons-nous organiser la solidarité ? Le syndicalisme va-t-il défendre seulement le salariat stabilisé ou a-t-il l'ambition de préserver un système solidaire pour tous les salariés ? Nous ne pouvons pas seuls apporter la réponse. Comment préserver des systèmes intergénérationnel et interprofessionnels de retraites, leur caractère privé ou public ? Pour nous il s'agit d'avoir des exigences fortes tant en matière de transparence que de démocratie et pour cela chacun a sa place dans ce débat et cette responsabilité. ■

Questions to Joël Decaillon, confederal secretary of the European trade union confederation

1. What are Etuc's priorities ?

Our current priorities are to maintain and develop the original Lisbon strategy based on the full employment for 2010. It's a question of promoting its content and prepare the Spring Summit. To work so that the European policy stays on the three pillars of a competitive economy based on a society of knowledge, the sustainable

development respecting environment and the social cohesion. We want the sustainable development of social cohesion to rank among the Spring Summit priorities. This may not be easy: currently, the Commission is trying to boost competitiveness and some parties even point out that the cost of social protection is a handicap for economy.

2. What are Etuc's current challenges ?

They mainly belong to three categories: Can we consider the future only through the strengthening of competitiveness in Europe and throughout the world? Which society is taking shape on the world stage?

Shouldn't we stand on our strong assets, our originality? EU is the only ▶

- ▶ regional democratic entity relying on the principles of political democracy and social cohesion.

In addition, the Kyoto protocol has just been ratified. The EU played a leading part in this ratification. There lies the condition for the future development of emerging and European countries.

Finally, how to preserve this system, quite unique and based on an effort of solidarity? Then comes the question of its place considering the individualization of employees, modifications of employment relationships and work contracts (part-time jobs, fixed-term contracts, lack of job security...) and the necessity to maintain a system of collective coverage. The more we consider an individual course for a wage earner, the more we need a strong collective coverage based on elements of openness and democracy. The only ones who have answered the question are the Scandinavian countries. A major debate is launched on the European level. For instance, the Maastricht European Council of December 2004 defined a European framework for vocational qualifications: we need an evaluation tool; formal and informal training should be acknowledged as it is already written in the European framework on qualifications, defined by the social partners signed in February 2002 by Etuc/Unice/UAPME. Maintaining the social system is a major challenge resting on the articulation between collective rights and individual rights.

3. What kind of work does Etuc lead with other organisations?

Etuc has worked for years with the European Bureau of environment and the European NGOs social Platform. We need to work with others on the evaluation of different forms of work in the successive steps of a wage earner's life.

What we can see on the world stage is an evolution towards a greater lack of job security. How can we organize solidarity? Will unionism stand for "stabilized" wage earners or will it have the ambition to save a system based on solidarity for all? We cannot answer alone. How can we save intergeneration and interprofessional pension systems, and their private or public aspect? For us, the question is to have very strong demand concerning democracy and openness, and everyone has a part to play in this debate and in this responsibility. ■

LES INSTITUTS DE LA CES

ISE

L'Institut Syndical Européen (ISE) est le centre d'études et de recherche de la CES en matière socio-économique et de relations industrielles. Il travaille en réseaux avec des organisations similaires existant dans les différents pays ainsi qu'avec les universités. L'ISE organise des conférences et séminaires sur des sujets d'intérêt pour le mouvement syndical. Outre les nombreuses publications régulières (le «European Trade Union Yearbook», le «Rapport annuel sur les négociations collectives en Europe», et les périodiques qui sortent quatre fois par an «Transfer» et «SEER – The South East Europe Review for labour and social affairs», l'ISE publie également différents types de publications.

ASE

L'Académie Syndicale Européenne (ASE) constitue le service de formation de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Son rôle consiste à élaborer des programmes de formation pour la CES dans son ensemble et de développer la dimension européenne dans la formation syndicale à tous les niveaux. Ses tâches principales sont de réaliser des séminaires et cours de formation au niveau européen, et d'apporter un soutien aux activités de formation syndicale entreprises par les organisations.

L'ASE fournit diverses activités

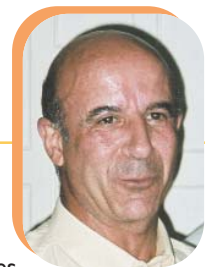
européennes parmi lesquelles la formation de formateurs, de responsables et de délégués syndicaux; la production d'une large gamme de matériel didactique adapté et d'autres publications; la coordination de divers projets de formation au niveau européen; conseils et soutien en faveur des activités de formation organisées dans un contexte national. Elle fournit de nombreuses publications et autres matériaux afin de soutenir l'éducation et la formation syndicales.

BTS

Le Bureau Technique Syndical Européen pour la Santé et la Sécurité (BTS) a été fondé en 1989 et assure des missions de support et d'expertise pour la CES en matière de sécurité, hygiène et protection de la santé sur le lieu de travail ainsi que dans le cadre des travaux de normalisation européens. Il anime des réseaux d'experts syndicaux sur différents sujets, réalise des études et des recherches, et organise des conférences et séminaires ainsi que des formations spécifiques.

Le BTS assure un rôle d'expertise auprès des instances européennes traitant des aspects liés à l'environnement du travail, et assure un suivi de l'élaboration, de la transposition et de l'application de la législation communautaire dans ce domaine. ■





LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX

Un acquis résultant de l'action menée conjointement par le mouvement syndical européen et la société civile organisée. Dans le Traité constitutionnel qui a été signé à Rome le 29 octobre dernier se trouve en bonne place la Charte des droits fondamentaux.

Le texte de la Charte des droits fondamentaux se situe dans la partie II du Traité constitutionnel. Elle est constituée d'un préambule et de sept chapitres intitulés "Titre": Dignité - Libertés - Egalité - Solidarité - Citoyenneté - Justice et des dispositions générales d'application.

Il est utile de rappeler que le contenu de cette Charte a été élaboré par une Convention réunissant des représentants du Parlement européen, des Etats membres, des Parlements nationaux, de la Commission européenne, du Comité économique et social, du Comité des régions, de la Cour de Justice des Communautés européennes, du médiateur européen et du Conseil de l'Europe. Rappelons-nous que cette Charte avait été proclamée solennellement le 8 décembre 2000 mais qu'elle n'avait pas pu aboutir à son intégration dans le fameux Traité élaboré à Nice, sous présidence française dans un contexte de cohabitation politique. Ce Traité, bien que décrié à juste titre à l'époque, avait quand même été ratifié par la voie législative à une très forte majorité ! Sans la Charte des droits sociaux fondamentaux...

D'ailleurs il faut souligner que la méthode conventionnelle de transparence et de débats publics qui a prévalu lors de la préparation de la Charte est la même que celle retenue pour l'élaboration du Traité constitutionnel, avec une participation encore plus large, puisque

les partenaires sociaux y étaient représentés.

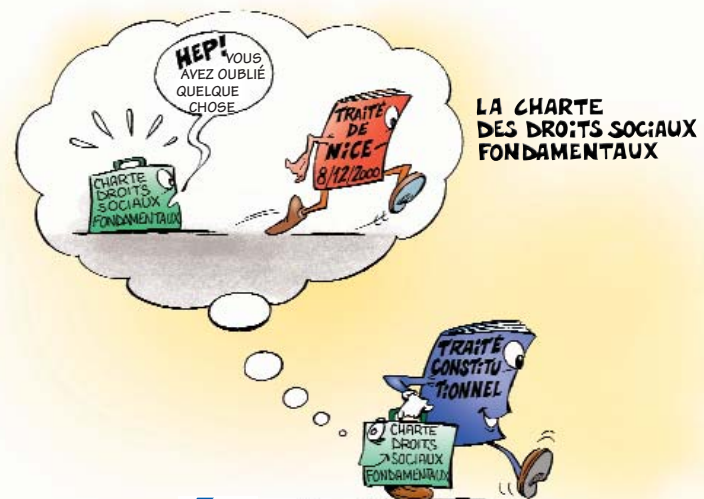
La Charte des droits fondamentaux fait maintenant partie intégrante du Traité à égalité de référence en théorie avec l'ensemble des autres articles. Elle est le moyen juridique de mise en œuvre des valeurs et objectifs de l'Union en matière de dignité humaine, de libertés, de démocratie, d'égalité, de respect des droits de l'homme, y compris des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs fondamentales sont la reconnaissance d'une société de droit caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes (article I-2 du Traité constitutionnel).

Le contenu de la Charte des droits fondamentaux, est plus vaste que celui de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée à Rome le 4 novembre 1950 et ratifiée aujourd'hui par tous les Etats membres de l'Union. En effet alors que cette Convention se limite aux droits civils et politiques, la Charte des droits fondamentaux couvre bien d'autres domaines, tels que par exemple les droits sociaux pour

les travailleurs, les droits d'association. Le fait syndical y est reconnu ainsi que le recours à des actions collectives, y compris le droit de grève.

Elle décline donc les droits fondamentaux des peuples de l'Union et précise la notion de citoyenneté européenne qui ne remplace pas la citoyenneté nationale mais s'y ajoute: En clair pour ne prendre que le cas de la France toute personne ayant la nationalité française sera aussi reconnue comme citoyen(ne) européen(ne) et ses droits seront garantis par la Charte des droits sociaux fondamentaux.

Et le Traité va même plus loin dans le cadre d'une démocratie participative active, puisqu'il prévoit dans son article I-47 que « des citoyens de l'Union au nombre d'un million au moins (sur 450 millions) ressortissant d'un nombre significatif d'Etats membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique est nécessaire... ». Cette disposition n'existe même pas dans la Constitution française. Faut-il aussi rappeler que la Confédération Européenne des



- Syndicats est forte d'au moins 60 millions d'adhérents ?

Des critiques sont formulées aujourd'hui, y compris par certains de ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de cette Charte des droits fondamentaux comme par exemple au sujet de l'atteinte à la laïcité. Cela est facile mais pas convaincant, frisant même la malhonnêteté intellectuelle en profitant d'un véritable manque d'information sur le contenu exact du texte. Ainsi par exemple l'article I-52 du Traité précise que « l'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les églises et les associations ou communautés religieuses dans les Etats membres ». Non, la Charte ne remet nullement en cause des acquis supérieurs en matière de droits pouvant exister dans chacun des Etats membres. Donc, la notion de laïcité qui est une conception très franco/française n'est nullement remise en cause ; d'ailleurs,

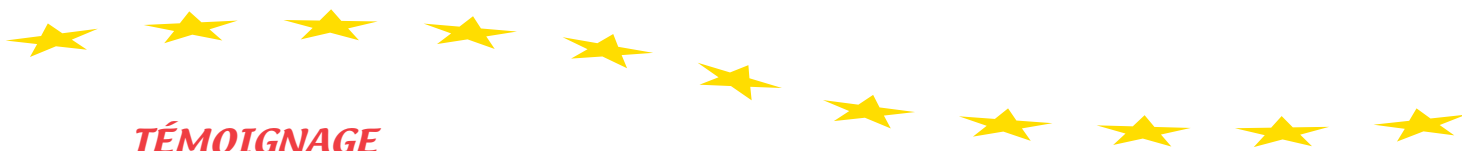
qu'est-ce que la laïcité sinon le respect d'autrui, l'expression de la tolérance, la liberté individuelle d'exercer ou non une religion, et d'exprimer ses libres convictions dans le cadre prévu par la loi dans chacun des États membres ?

Souvenons-nous de l'ampleur de la manifestation syndicale, à Nice en décembre 2000, menée par la Confédération Européenne des Syndicats, rejointe par d'autres forces de la société civile ; la revendication essentielle n'était-elle pas l'inclusion de la Charte des droits fondamentaux dans le Traité ? Cette grande revendication est maintenant gagnée ! Qui donc peut prendre la responsabilité de ne pas ratifier le Traité constitutionnel au risque de se retrouver sur les bases du Traité de Nice, c'est à dire sans la Charte des droits fondamentaux ?

Certes, pour la plupart des plus anciens Etats membres de l'Union, bon nombre de droits

contenus dans cette Charte existent dans ces Etats membres, mais l'Europe n'est pas que la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg ou d'autres encore. Pensons aussi, entre autre, aux nouveaux et futurs Etats membres pour qui la Charte des droits fondamentaux est un socle qui va permettre de formidables extensions de droits individuels ou collectifs qui n'existent pas encore parmi les nouveaux venus dans la famille européenne. L'Europe, c'est aussi permettre une solidarité active envers celles et ceux qui n'ont encore pu conquérir tous leurs droits.

Que chacun et chacune s'approprie la lecture de la Charte des droits fondamentaux, c'est un acte utile et militant pour être pleinement informé et ainsi faire barrage à toute fausse information, qui de fait serait de la désinformation. Alors bonne lecture ! ■



TÉMOIGNAGE

Certains témoignages ne sont pas réconfortants mais peuvent conforter nos choix. Celui-ci nous vient de Robert Assaf, interprète, maître de conférence à l'Ena et proche collaborateur de l'Ipse.

"Ma fille m'a téléphoné de New-York où elle habite depuis huit mois. Elle venait de voir un médecin généraliste pour un examen de routine. Le médecin l'informe qu'elle avait un problème demandant de plus amples analyses et une visite médicale chez un spécialiste. Le médecin lui a aussi tendu une facture de 200 \$ à régler tout de suite. Camille a demandé combien coûterait la visite chez le spécialiste..." - Entre 400 \$ et 500 \$... plus les médicaments."

Camille ne peut tout simplement pas payer cette somme pour une visite médicale. En riant (ou bien, en pleurant) elle me dit que ça lui coûterait moins cher de prendre un billet d'avion et de revenir en France pour suivre un traitement.

Il existe aux États-Unis des cliniques publiques et gratuites... mais il faut être inscrit au chômage pour en bénéficier. Or, immédiatement après avoir terminé ses études, il y a sept mois, Camille a commencé à travailler. Après sept ans d'études dans l'une des facultés les plus prestigieuses des États-Unis (Yale), elle est entrée dans cette catégorie de gens qu'on appelle les "working poors". Elle travaille plus qu'à plein temps en

tant que dessinatrice de costumes et de décors pour les scènes célèbres de New-York et d'ailleurs, mais elle peut tout juste subvenir à ses besoins matériels.

Elle ne bénéficie d'aucune couverture sociale et n'a pas la couverture minimale parce qu'elle n'est pas inscrite au chômage. En France, elle bénéficierait à la fois des "congés spectacle" et de la protection sociale de base. Vive la différence ! " ■



COLLECTIF EUROPE ET MEDICAMENT : Une autre idée de l'Europe de la santé

La politique du médicament s'élabore désormais principalement à Bruxelles. Pour preuve, la grande réforme de 2003 a des impacts directs sur le générique. Aujourd'hui, Bruxelles lance un nouveau chantier avec la proposition de réglementation sur le médicament pédiatrique.

Le collectif « Europe et médicament » dont la Mutualité Française est l'un des membres fondateurs, s'est donné pour mission de défendre la santé et les patients. Nous avons demandé à **Cornélia Federkeil Giroux**, responsable du département Europe de la FNMF, de nous présenter ce collectif et le rôle qu'y joue la Mutualité française.

Des dossiers peuvent être portés sur l'agenda communautaire par des lobbies puissants qui ont appris depuis de très nombreuses années à ouvrir les portes des arcanes bruxelloises et à les comprendre dans leurs moindres détails. Parmi les défenseurs d'un intérêt bien particulier, l'on mettra en exergue le rôle de l'industrie pharmaceutique.

En novembre 2001, date à laquelle la Commission a présenté la réforme de la législation et de la politique en matière de médicaments, et la révision du processus d'autorisation européenne de mise sur le marché, un chemin pavé d'embûches n'a pas mis à mal la ténacité des positions défendues par le Collectif Europe et Médicaments. Il s'agissait de faire valoir une politique au service de la santé publique et de la protection des consommateurs.

Créé en mars 2002 dans l'urgence d'un danger bien identifié, à savoir les nouveaux éléments proposés par la Commission

européenne, le Collectif - composé d'associations de patients, familiales, de financeurs, d'usagers, de professionnels - a pu démontrer grâce à la mise en commun des compétences de chacun une expertise reconnue et identifiée par les interlocuteurs institutionnels : Parlement européen, Représentations des Etats membres auprès de la Communauté européenne. La Mutualité Française en est l'un des membres fondateurs. Une expertise précise, portée collectivement dont les arguments ont pu ébranler ceux des industriels, était établie sans but mercantile mais au nom de l'intérêt général de la santé publique et du patient/usager.

L'histoire d'un lobbying nouveau

La démonstration de la force du Collectif sur des engagements dépassant les frontières a porté ses fruits tout au long de la réforme législative achevée le 17 décembre 2003. Lors des premières discussions en Première lecture du Parlement européen, le Collectif a du faire la preuve de sa légitimité à agir. Des arguments affûtés relatifs à l'autorisation de mise sur le marché, la pharmacovigilance, la protection des données, la nécessaire réévaluation du médicament, sa valeur thérapeutique ajoutée, ont permis de lui voir reconnaître une place à part entière sur l'échiquier. La seconde lecture du Parlement européen, qui s'est jouée à l'automne 2003, fut la dernière mise à l'épreuve. Le Collectif a du choisir les arguments les plus décisifs pour l'ensemble des membres afin d'obtenir que l'on puisse revenir sur les résultats décevants du Conseil des ministres, surtout en matière de protection des données. En effet, les Etats membres avaient laissé filer les industriels et leur protectionnisme en mettant en

péril toute politique en faveur du générique.

Un compromis politique entre les Parlement, la Commission et le Conseil (Présidence italienne) a été validé à l'occasion de la session plénière du Parlement européen du 17 décembre 2003. Les nouveaux Etats membres comptent leurs pertes en matière de protection des données. Celle-ci a un impact direct sur les dépenses de santé de ces pays, à l'avenir, car la protection des dossiers passe de 6 ans actuellement à 10 ans dans le meilleur des cas.

Le Collectif n'a pas obtenu toutes les mesures qui auraient permis de considérer autrement le médicament que par le prisme d'une activité purement industrielle. Néanmoins, même si des points fondamentaux - tels que la preuve de la valeur thérapeutique ajoutée - ne sont pas passés, le Collectif aura au moins été la preuve que l'Europe sociale peut progresser, portée par une vraie solidarité et des valeurs communes.

Quelle est la position du Collectifs dans les débats actuels ?

La sur-protection des données ayant des effets sur les dépenses de santé, l'incitation de certains à relancer la possibilité pour les laboratoires d'une publicité directe aux patients, sont autant de sujets qui ont été suivis par le Collectif en 2004. Un nouveau « cheval de bataille » achève 2004 et se poursuivra sur toute l'année 2005 avec la présentation par la Commission d'un nouveau texte de réglementation qui porte sur les « médicaments pédiatriques ». Le Collectif a d'ores et déjà fait savoir aux euro-députés que le texte accroît davantage la vie monopolistique des produits en

protégeant des médicaments bien connus, sous couverts de nouvelles présentations galéniques (prêtes à l'emploi).

Le Collectif met en garde contre une nouvelle niche pour les labo-

ratoires au détriment des patients. Il considère que si la proposition de règlement était adoptée dans sa forme actuelle, cela conduirait au développement d'un marché pédiatrique ne répondant pas aux besoins des enfants les plus démunis

de traitement et risquerait d'entraîner une augmentation « inutile et risquée » de consommation médicamenteuse chez les autres enfants. De grands débats en perspective... ■

MEDICINES IN EUROPE FORUM : Rethinking health in Europe

The medicines policy is now mainly elaborated in Brussels. For instance, the great 2003 reform has direct impacts on generics. Today, Brussels is starting a new debate with a regulation proposal on pediatric medicine.

Medicines in Europe Forum in which the Mutualité Française (French mutual insurance system) was a founding member, stands up for health and patients. We invited **Cornélia Federkeil Giroux**, who oversees the Europe department of the Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), to present the Forum and the involvement of FNMF in it.

For many years now, powerful lobbies have been burrowing into Brussels institutions and observing the way they function in order to push their pet projects onto the Community agenda. The pharmaceutical industry ranks among these special interest defenders.

In November 2001, the Commission introduced a reform of the European Union medicine legislation and policy, as well as a revised process for seeking European marketing authorization. Despite a number of obstacles, the Medicines in Europe Forum defended its positions with great tenacity, advocating a policy that serves public health and consumer protection interests.

Created in March 2002 to confront the threats posed by the Commission's new proposals, the Forum is composed of patient, family, funding, consumer, and professional organizations. Pooling the knowledge of these groups, the Forum has

attracted the attention of many institutions and regulatory bodies, including the European Parliament and member State representatives. The French mutual insurance system is one of the founding members. Armed with its precise and collective expertise, the Forum has succeeded in undermining pharmaceutical companies' arguments, safeguarding public health and consumer/patient safety.

The history of a "new" lobbying

The Forum's influence on international regulation was evident throughout the legislative reform, which concluded on December 17, 2003. During the European Parliament's first reading, the Forum had to justify its involvement. With its pointed arguments on marketing authorization, pharmacovigilance, data protection, and reevaluating medicines, it earned a central role in the proceedings. The Parliament's second reading in autumn 2003 was the final test. The Forum chose to focus on those arguments that were most significant to all of its members, the objective was to challenge the Council of Ministers' disappointing decisions, particularly as concerns data protection. Indeed, the member States had given a virtual green light to the industrials and their protectionism by jeopardizing all pro-generic policies.

The Parliament, the Commission, and the Council (under the Italian presidency) reached a political compromise at the plenary session of the European Parliament on December 17, 2003. The new member States have suffered serious losses as far as data protection is concerned. This will have a direct impact on these

countries' future health spending: data protection has been extended from six years to ten in the best of cases

The Forum was unable to exert its influence over data protection, which Brussels institutions view as a purely industrial issue. Still, even if its most basic arguments, such as the need to prove added therapeutic value, were rejected, the Forum demonstrates that the European social system can progress through unity and common values.

What is the Forum's position in current debates ?

The persisting overprotection of data having consequences on health expenses, the push by certain parties to reinstate the right of laboratories to market directly to patients were closely followed by the Forum in 2004. The Forum's 2005 objective came into focus in 2004 when the Commission presented a new regulatory text on pediatric medicine. The Forum has already informed the European Parliament members that the law would increase the monopoly held by certain products by protecting well-known medications under new galenic presentations (ready to use e.g. pills, syrup...).

The Forum warns against granting laboratories more liberties while endangering patients. It believes that, if the proposed regulation is adopted in its current form, a pediatric market will take shape that disregards the needs of those children who most lack treatment and might increase the consumption of "useless and risky" medicine among other children. Major debates to be followed... ■

LES RETRAITES AUX ÉTATS-UNIS : QUAND GEORGES W. BUSH ÉCOUTE LA BANQUE MONDIALE

Le président Bush souhaite faire de la réforme du système de retraite un de ses grands chantiers de ce second mandat. On pourrait déjà objecter que le système de retraite de base américain, créé en 1937, dispose encore de réserves importantes, et pourra, selon les calculs, payer l'intégralité des pensions jusqu'en 2040 au moins, ce qui n'en fait pas une urgence de premier ordre.

La réforme envisagée consiste à appliquer les principes libéraux chers à la banque mondiale, à savoir une privatisation du système associée à un passage vers la capitalisation.

Le système de base américain est un modèle par répartition auquel sont affiliés de manière obligatoire la quasi totalité des travailleurs, soit environ 96 % des employés du public et du privé. Malgré un niveau de remplacement insuffisant pour maintenir un train de

vie (moins de 40 % du dernier salaire en moyenne pour un taux plein), la pension de base représente pour les retraités les plus pauvres 80 % de leur revenu total, et il est essentiel face au nombre insuffisant des retraites professionnelles, particulièrement chez les salariés les plus modestes. Son mode de calcul, bien qu'assez peu solidaire, offre malgré tout un taux plus favorable à ceux qui ont le moins cotisé.

Aujourd'hui, le projet du président est de permettre aux plus jeunes travailleurs d'investir un tiers de leur cotisation vieillesse (qui est de 12,4 % en tout) sur des comptes privés bloqués. Cela est supposé soulager le système de base, et rendre la cotisation plus efficace, puisque les actions rapportent plus (sauf bien sûr en cas de chute des cours...).

Il implique en outre une longue période de transition durant laquelle les cotisations au régime par répartition chuteraient considérablement, tandis qu'un grand

nombre de pensions seraient encore à payer, puisque ce nouveau schéma ne concernerait que les jeunes travailleurs ; ce serait donc l'État qui assurerait cette transition, ce qui nécessiterait sans doute d'avoir recours aux emprunts.

Ce projet rencontre une opposition forte dans tout le pays, même dans les rangs des Républicains. En effet, il est considéré comme dangereux, coûteux, et pas nécessairement justifié. S'il n'est pas modifié, ce projet a peu de chances d'aboutir.

Lors des dernières discussions, un président républicain de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a déclaré récemment qu'il fallait poser la question de la race, au même titre que celle du sexe, en terme d'espérance de vie, afin de les intégrer dans le calcul des retraites... Le tollé fut immédiat. ■

AMERICAN PENSIONS : WHEN GEORGES.W. BUSH LISTENS TO THE WORLD BANK

President Bush considers pensions scheme reform as a major point of his renewed mandate. Yet it doesn't seem to be the most urgent thing to do, since the American pension scheme, created in 1937, still has an important reserves which should be sufficient for a total payment of pensions until 2040 at least.

The planned reform consists in applying the liberal principles advocated by the World Bank, i.e the privatization of the pension scheme combined with a transition to capitalization.

The American basic pension scheme is a pay-as-you-go pension plan, compulsory for most workers, i.e about 96% of public and private employees.

Although the replacement rate is insufficient to maintain a certain standard of living (less than 40%

of the last wages for a full pension), the basic pension represents for the poorest pensioners 80% of their global income, and appears necessary given the lack of occupational pension schemes, especially for the lowest income employees.

Although the calculation of the pension doesn't show many elements of solidarity, its rate is nonetheless favourable to those who least contributed.

Today, the president's plan is to allow the youngest workers to invest a third of their pension contributions in a private account. This is supposed to relieve the public scheme and make the contribution more efficient, since stocks yield more (except when the rates fall down of course...)

It also implies a long transitional period during which contributions to the pay-as-you-go scheme would considerably decrease,

while a lot of pensions would still need to be paid, since the new scheme would only concern the youngest workers; then it would be up to the state to ensure this transition, which might lead to resort to borrowing.

This plan meets a strong opposition throughout the country, even amidst the Republicans. Actually, it is considered as a dangerous, expensive and not so justified a plan. If not modified, this plan has little chance of success.

During the latest discussions, a republican president of the committee on ways and means of the House of Representatives declared that questions of race and gender should be raised when dealing with life expectancy and pension calculation...which raised an immediate and general outcry. ■

LA DIRECTIVE BOLKESTEIN EN RÉVISION.

La directive « Bolkestein » vient d'être remise en chantier par la Commission Barroso le 2 février 2005, au grand soulagement de beaucoup d'acteurs aux niveaux nationaux et européen.

Pourquoi un tel soulagement ? Que recèle cette directive « libéralisation des services » qui a suscité une contestation durable et généralisée ?

Cette proposition de directive « Bolkestein », du nom de son promoteur, suscite depuis sa publication de vives controverses et de nombreuses inquiétudes, matérialisées par des manifestations de protestation, et des prises de positions de certains Etats membres et de nombreux acteurs de la société civile.

Le 13 janvier 2004, en réponse à la stratégie pour un marché intérieur des services présenté en 1999 par la commission et au rapport qui a suivi en 2002, une proposition de directive a été proposée.

Elle a tout d'abord été discutée au Conseil compétitivité le 25 novembre 2004, avant d'atterrir devant le Parlement européen le 18 janvier dernier.

Cette directive est supposée répondre aux objectifs de Lisbonne en ce qu'elle vise à faciliter la création d'un véritable marché intérieur des services, en supprimant les obstacles à la libre circulation. Une telle réalisation est supposée générer la création d'un grand nombre d'emplois et de dynamiser l'économie de l'Union.

Cependant, si cette directive correspond à priori aux objectifs d'une Union économique, elle ne satisfait pas nécessairement aux objectifs sociaux de Lisbonne.

La proposition se base sur plusieurs axes de mise en œuvre :

- Le principe du pays d'origine selon lequel le prestataire de service est soumis uniquement à la loi du pays dans lequel il est établi.
- La suppression de formalités et d'autorisations qui font obstacle à la liberté d'établissement.
- L'instauration d'une coopération plus étroite entre Etats membres.

Le principe du pays d'origine signifie qu'afin de faciliter la liberté d'établissement des prestataires et la libre circulation des services, l'entreprise prestataire reste soumise aux lois de son

pays d'origine, et non à celles du pays destinataire. Malgré les dispositions prévoyant des cas d'exemption sectorielle (notamment pour les services financiers, les transports, les télécommunications, les services postaux, la distribution d'électricité de gaz et d'eau), le texte fait naître de nombreuses inquiétudes quant à ses conséquences.

Tout d'abord, l'aspect très généraliste du texte, alors même que le domaine traité manque cruellement d'harmonisation entre les Etats membres, semble assez prématuré et dangereux. Mais les craintes sont surtout liées aux conséquences de ce texte sur 4 domaines en particulier : les services d'intérêt général, la santé, la protection des consommateurs et des travailleurs.

En effet, bien que la Commission garantisse l'innocuité du dispositif dans ces domaines, cela n'est pas aussi évident.

Les objections portent principalement sur la règle du pays d'origine : en effet, un prestataire travaillant dans un autre pays membre sera soumis aux lois de son pays d'origine, et contrôlé par son pays d'origine. On imagine déjà les difficultés que peut présenter une telle règle, et l'insécurité, à la fois pour les consommateurs et les travailleurs.

La commission, et plus particulièrement la DG marché intérieur, balaye ces inquiétudes en affirmant que des exceptions à la règle existent, notamment en ce qui concernent les salariés détachés, toujours soumis à la directive 96/71, qui protège le salarié en le soumettant aux règles minimales du pays d'accueil telles que le salaire minimum et le temps de travail.

Cependant, un autre point de la proposition Bolkestein met à mal cette réglementation, puisqu'elle propose aussi la suppression « d'exigences administratives lourdes », telles que

l'enregistrement ou l'autorisation dans le pays d'accueil des salariés détachés. Or, l'absence d'harmonisation entre les normes sociales des Etats, le manque visible de coopération entre les administrations, associé aux éléments précédents, risquent fortement de vider de son sens la directive 96/71, et de nuire à la protection des salariés détachés.

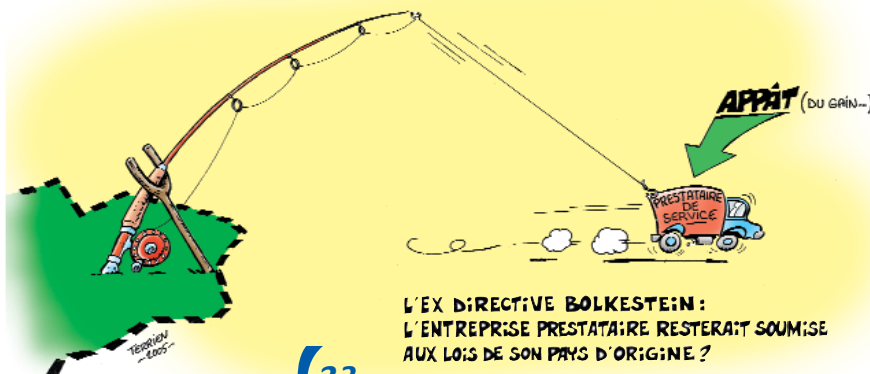
Pour le Parlement et le Cese qui ont examiné le 18 janvier dernier le texte adopté par la Commission 5 jours avant, les risques de dumping social sont forts.

Selon la directive, les services d'intérêt général seraient soumis aux mêmes règles, exception faite des services publics gratuits.

Ce qui signifie que la santé et les services sociaux ne seraient pas épargnés. C'est un des points qui suscite le plus d'inquiétudes : comment concilier une telle liberté avec un système de santé complexe, qui fait intervenir une multitude d'acteurs et impliquant notamment souvent une prise en charge financière par un tiers, une politique de santé destinée à réguler les coûts et à assurer un système performant ?

La suppression des obstacles reviendrait ici à remettre en cause l'ensemble du système. Il en est de même pour les services sociaux. Ce sont aussi des services qui résultent d'une organisation planifiée sur l'ensemble du territoire, et l'intervention de prestataires privés extérieurs non soumis à la législation du pays destinataire, sans possibilité de contrôle, pourrait nuire au bon fonctionnement de services vitaux.

Il est donc heureux que le texte de cette directive puisse être revu et remanié. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une suppression, et il reste maintenant à guetter avec vigilance les résultats de cette révision. ■





LE LUXEMBOURG PREND LA PRÉSIDENTIE EUROPÉENNE

Pour la 11^e fois, il revient au Grand Duché du Luxembourg la responsabilité de prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne. Le 1er janvier dernier Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre des finances luxembourgeois a pris la présidence du Conseil européen et de l'Eurogroupe, qui réunit les ministres des finances de la zone euro et, ce faisant, a fixé les priorités de la présidence.

Craignant d'être freiné par le processus de ratification de la Constitution par les vingt-cinq, Jean-Claude Juncker a souligné l'urgence de répondre à trois exigences principales.

- * Établir en mars le bilan, à mi-parcours, du processus de Lisbonne et trouver les moyens d'améliorer sa mise en œuvre ;
- * examiner les règles du pacte

de stabilité et de croissance ;
* adopter, lors du Conseil européen de juin, les perspectives financières, qui fixent le budget européen sur la période 2007-2013.

Il s'agit en effet de construire le fondement législatif de la dépense publique européenne afin de pouvoir préparer les politiques nécessaires sur la période 2007-2013.

Parallèlement à ces priorités, l'élargissement de l'Union se poursuit et la présidence luxembourgeoise entend finaliser la rédaction du traité d'adhésion avec la Bulgarie et la Roumanie, entamer les négociations avec la Croatie le 17 mars 2005 et lancer les travaux préparatoires pour la négociation avec la Turquie, suite aux conclusions du Conseil européen de décembre 2004.

Un programme ambitieux et rigoureusement tracé que Jean-Claude Juncker semble déterminé à mettre en œuvre avec efficacité et dont il parlera peut-être pour l'Ipse, nous l'en avons prié, lors de la visite de notre institut au Luxembourg les 14 et 15 avril prochains. ■



LUXEMBOURG IS TAKING OVER THE EUROPEAN PRESIDENCY

It will be the 11th time that the responsibility to take over the presidency of the Council of the European Union lies with the Grand Duchy. On January 1st Jean-Claude Juncker, Luxembourg Prime Minister and finance minister took the presidency of the European Council and of the Eurogroup that gathers the finance ministers of the euro zone, and doing so, set out the presidency's priorities.

Worried about possible delays due to the process of the Constitution ratification by the 25 Member States, Jean-Claude Juncker underlined the urgent necessity to meet three main requirements :

- * A mid-term review of the Lisbon process in order to take

stock of the strategy and find ways to improve its implementation.

- * Examination of the rules of the stability and growth pact
- * Adoption by the European Council of June, of the financial perspectives determining the European budget over the 2007-2013 period.

Actually the issue is to build the financial framework of the European expenditure in order to prepare the necessary policies over the period 2007-2013. In the meantime, the European Union will continue its enlargement and the Luxembourg presidency intends to final the Treaty of accession with Bulgaria and Romania, start accession negotiations with Croatia due to begin on March 17th 2005 and

start preparations for accession negotiations with Turkey on the basis of the conclusions of the European Council of December 2004.

An ambitious programme precisely set out by Jean-Claude Juncker who sounds eager to implement and he may speak about, as we have invited him to do, during a meeting organized by our institute in Luxembourg on April 14th and 15th. ■



Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

PROJET DE COLLOQUE : LES RETRAITES PROFESSIONNELLES D'ENTREPRISES EN EUROPE 18 et 19 novembre 2005 à Rennes

Programme prévisionnel du colloque organisé par

L'Institut de l'Ouest : Droit et Europe (Iode) de l'Université de Rennes I,
le Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Sozialrecht München
(MPI Sozialrecht),

l'Institut de la protection sociale européenne (Ipse).

Avec la collaboration des éditions du Juris-classeur

ce colloque
se déroulera
en langues
française et
anglaise

Organisateurs :

Sylvie Hennion-Moreau, professeur, directrice de l'Iode, FRE CNRS 2785

Otto Kaufmann, chercheur MPI, Maître de conférences associé, Université Robert Schuman

L'ensemble des États européens connaissent de profondes réformes de leur régime de retraite. Pour des raisons diverses, la part des retraites supplémentaires et professionnelles tend à s'étendre et à compléter l'apport des régimes obligatoires de retraite.

L'entreprise devient, ainsi, un lieu de développement de la protection sociale, non seulement durant l'activité des sala-

riés mais aussi après la cessation de l'activité professionnelle.

La directive 2003/41/CE du 3 juin 2003 concernant "les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle", qui doit être transposée dans le droit interne des États avant le 23 septembre 2005, marque le souci de recherche de fiabilité et de pérennité des modes d'établissement des retraites d'entreprise.

Le projet de colloque international présenté aborde un sujet majeur pour les entreprises et pour l'équilibre économique des États pour la décennie à venir. Les assureurs complémentaires sont tout pareillement concernés puisqu'ils sont acteurs en matière de retraite d'entreprise. Le colloque permettra, de surcroît, des échanges fructueux entre universitaires et professionnels nationaux et européens. ■

Vendredi 18 novembre 2005

- Enjeux des retraites en Europe
- Problèmes économiques, démographiques et d'égalité professionnelle
- L'égalité de traitement entre les hommes et les femmes
- Modes de constitution, formes de retraites d'entreprise, protection des intérêts des salariés
- Retraite de base et retraites d'entreprise : maintien des droits

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La protection sociale mise en place dans les entreprises, tout en étant un sujet essentiel du droit contemporain, est encore peu étudiée dans une approche transfrontalière. Les retraites professionnelles d'entreprise se caractérisent par une grande complexité juridique et fiscale. De surcroît, les différences de régimes juridiques existants peuvent affecter le maintien des droits des travailleurs tant dans leurs mobilités nationales que lorsqu'ils exercent leurs droits de circulation dans l'espace européen. L'objectif est de confronter des systèmes de droits européens particulièrement ceux de l'Allemagne

Samedi 19 novembre 2005

- Contrôle, fiabilité et fiscalité des retraites d'entreprise
- Table ronde : la place des partenaires sociaux dans le régime des retraites d'entreprise.

et de la France qui développent des cultures d'entreprise et, partant, d'assurance complémentaire différentes mais dont la comparaison peut permettre d'aboutir à une réflexion sur les primautés à retenir. L'apport de ce colloque est de permettre, notamment aux organismes de recherche de différents pays d'arriver à une analyse comparée des systèmes juridiques existants.

Grâce au sujet d'actualité, le colloque s'apprête à devenir une plateforme où tous les acteurs concernés par les retraites professionnelles d'entreprise peuvent échanger leurs connaissances, proposer leurs idées et bénéficier des résultats de comparaisons internationales : l'Ipse, les assureurs et gestionnaires de retraites complémentaires, les organismes européens, les partenaires sociaux et les scientifiques.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication. ■

BERLINALE 2005 : 55^e ÉDITION

Les meilleurs festivals sont ceux qui créent le désir de voir des films, ce désir se nourrissant du regret de ne pas les voir tous. Le 55^e festival international du film de Berlin qui se déroule du 10 au 20 février attire tous les regards des cinéphiles avertis ou pas.

One day in Europe

Allemagne/Espagne 2005, 1h40
Réalisation et scénario : Hannes Stöhr
Avec Megan Gay, Luidmila Tsvetkova, Florian Lukas

Aux quatre coins de l'Europe (à Moscou, Berlin, Santagio de Compostela et dans la partie européenne d'Istanbul), la finale de football opposant l'équipe turque de Galatasaray et l'équipe espagnole de Deportivo crée un climat d'émulation sans pareil. Ce n'est pourtant pas le ballon rond qui motive les héros de ce film à sketches d'Hannes Stöhr, situé

respectivement dans les quatre villes précitées, mais les moyens de récupérer rapidement de l'argent...

Les différents épisodes ont pour dénominateur commun la simultanéité de l'action, le match de foot et un cadre commun, l'Europe. Autre point commun : tous ces passionnés du ballon rond sont victimes de voleurs. Dans ce film, Hannes Stöhr tenait beaucoup à faire ressortir les différences culturelles : « Je voulais voir ce qui se passe quand l'âme russe rencontre l'humour anglais, quand un brave Allemand moyen côtoie en Orient un Souabe très futé, quand l'énigmatique hongrois est confronté à l'exubérance espagnole. » Un pari réussi, grâce à une observation très fine de nombreux petits détails. ■

Fateless ou Etre sans destin

Coproduction hongroise, allemande et britannique, 2005.

Réalisation : Lajos Koltai ; scénario : Imre Kertesz

Avec Marcell Nagy

Annoncé comme l'un des films chocs du festival, Fateless est tiré du roman de l'écrivain hongrois Imre Kertesz, Prix Nobel 2002, qui l'a adapté au cinéma.

L'histoire de la population juive de Budapest pendant la Seconde Guerre Mondiale y est retracée à travers le regard d'un jeune garçon, Gyuri Kovacs qui, brisé, survivra de justesse. Etre sans destin signifie pour lui que ses racines juives n'ont de lien ni avec son propre destin ni avec la barbarie humaine.

Rescapé d'Auschwitz et de Buchenwald, Imre Kertesz raconte le difficile apprentissage qui conduit de la mort programmée à la vie et à la réconciliation avec soi. ■

LA CUISINE LUXEMBOURGEOISE COMBINE LA CORDIALITÉ ALLEMANDE ET LA FINESSE FRANCO-BELGE

Parmi les mets régionaux, on trouve le carré de porc fumé aux larges haricots ou à la choucroute, le cochon de lait en gelée et le jambon d'Ardennes. Les préparations de truites, brochets et aiglefin sont excellentes, tout comme les gâteaux et pâtisseries. On vous recommande la tarte aux quetsches. On prépare de délicieux desserts avec des liqueurs du cru, comme l'omelette soufflée au kirsch.

Pochouse

Ingrédients pour 4 personnes :
400 g d'anguille de rivière, 300 g de sandre, 300 g de brochet, 300 g d'omble chevalier, 300 g de truite.

Couper les poissons en tronçons et mariner avec un filet de sauce anglaise et le jus d'un citron pour raffermir la chair, saler et poivrer. Réserver au frais.

Pour la soupe

200 g. de carotte, 100 g. de céleri rave, 100 g. de blanc de poireaux, le tout en bâtonnets de 2-3 mm de côté, 1 gros oignon émincé, 1 branche de persil, 2 gousses d'ail écrasées, 1 pincée de safran, une dizaine de grains de fenouil, 1 feuille de laurier, 1/2 litre fumet de poisson, 1/2 litre de vin blanc sec (Elbling Vin de Moselle).

Faites suer les légumes avec 1 dl. d'huile d'olive, mouiller au vin blanc et au fumet, bouillir 4-5 mn. Ajouter l'anguille (plus dure à cuire) et ensuite les autres poissons.

Quelques instants de gros bouillons suffisent pour cuire ces poissons assez fragiles.

Pour servir, dresser dans de grandes assiettes creuses et garnir de quelques pommes de terre nature tournées et d'écrevisse cuite ainsi que du persil haché gros ou en bouquet. Rectifier l'assaisonnement du bouillon, monter avec 100 g. de beurre frais et répartir sur les assiettes.

Tartes aux quetsches

250 g. de farine, 12 g. de levure, 40 g. de sucre, 125 ml. de lait, une pincée de sel, 50 g. de beurre (ou margarine), 1 œuf entier.

Mettre la farine dans un saladier, et faites un trou au milieu.

Mélangez levure, sucre, lait, sel, beurre, œuf, mettez le mélange dans la farine et malaxez-le jusqu'à obtenir une pâte lisse.

Laissez reposer dans un endroit frais pendant 30-40 minutes.

Coupez les prunes (les quetsches sont les meilleures) en deux, et sortez les noyaux.

Répandez la pâte dans un moule à tarte beurré, les bords devant atteindre 1 doigt 1/2 de haut.

Couvrez la pâte de prunes étalées de façon circulaire.

Faites cuire à température moyenne. Arrosez avec du sucre vanillé avant de servir. ■





LE STRESS DANS LA CONSTRUCTION EN EUROPE : DE HAUTE ACTUALITÉ ?

Jan Cremers, rapport de l'institut européen de recherche dans le secteur de la construction (CLR) sur une étude transnationale, Bruxelles, septembre 2004, CLR/Reed Business Information

D'après plusieurs études représentatives, l'intensité du travail est à la hausse en Europe. L'un des phénomènes étroitement liés à l'augmentation de l'intensité du travail est le développement du stress lié au travail.

En théorie, il existe à présent un consensus large sur la définition du stress ainsi que sur d'autres questions méthodologiques. Cependant on connaît peu la dynamique du stress lié au travail dans les divers métiers. Cette étude présente des recherches théoriques, des études de cas, des rapports nationaux et une première enquête auprès des salariés du bâtiment.

L'ECONOMIE POLITIQUE N°25 L'ALTERMONDIALISME A-T-IL UN AVENIR ?

Alternatives économiques, janvier, février, mars 2005

Regardés de haut depuis les montagnes de Davos par les élites politiques et économiques il y a à peine quatre ans, les militants altermondialistes sont désormais reconnus comme des acteurs à part entière de la scène politique mondiale. Mais aujourd'hui s'expriment les craintes d'un essoufflement généralisé, d'une panne de mobilisation. La pérennité de ce mouvement dépendra-t-elle de la façon dont ses membres prendront place, ou pas, dans les champs politiques nationaux dont ils sont issus ?



MACROECONOMIC POLICY COORDINATION IN EUROPE AND THE ROLE OF THE TRADE UNIONS

edited by Eckhard Hein, Torsten Niechoj, Thorsten Schulten and Achim Truger ETUI and WSI, Brussels 2005

The European economy is currently in the throes of a crisis. Improvements in growth and employment which were promulgated to result from monetary integration have failed to materialize. Efforts to increase saving have only resulted in a deterioration of the situation. The current strategy has, in effect, failed.

However, unemployment, weak growth and cuts in social services are not inevitable. Successful macroeconomic policies as seen in some countries demonstrate that more growth and employment are possible, but monetary, wage and fiscal policy have to work in combination. The authors presented in this volume do not stop at proposals alone but rather weigh the chances of the success of their implementation and indicate where support can be found within the European Union for macroeconomic coordination which would lead to increased employment.



CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES :

Réformes des systèmes d'assurance maladie et débats sociaux, n°91, novembre 2004

Ce numéro spécial de Chronique internationale de l'Ires porte sur les réformes des systèmes d'assurance maladie. Cette question est au cœur des débats nationaux dans l'ensemble des pays développés. Ces débats sont des débats sur les systèmes de santé auxquels l'ensemble des acteurs sociaux, et tout particulièrement les confédérations syndicales participent, mais ce sont aussi des débats dans les systèmes de santé car les professionnels du secteur sont souvent bien organisés. A la base de cette étude, une hypothèse claire : ces réformes ne se déroulent pas en vase clos, elles s'inscrivent dans des cadres sociaux plus larges et elles transforment les règles sociales largement au-delà du champ de la seule assurance maladie.



L'ÉCONOMIE MONDIALE 2005, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, sous la direction d'Isabelle Bensidoun et Agnès Chevallier, CEPII, Editions La Découverte, 2004, collection Repères.

Chaque année, le CEPII publie un bilan inédit de la conjoncture, des principales tendances et des grandes questions de l'économie mondiale qui suscite régulièrement des appréciations élogieuses :

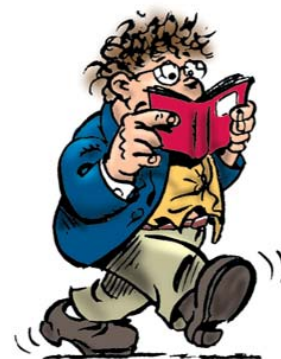
Le Monde : « Un travail par petites touches, mais d'une grande efficacité. »

Jeune Afrique Economie : « ...ce petit livre est devenu LA référence de tous ceux qui veulent comprendre les évolutions de l'économie mondiale »

L'ETAT DE L'UNION EUROPÉENNE, 2005, sous la direction de Jean-Paul Fitoussi et Jacques Le Cacheux, Fayard/Presses de Sciences Po, 2005

La Constitution européenne est une photographie de l'état de l'Union. Au terme de près de deux années de débats, quels remèdes, rassemblés dans ce texte aujourd'hui soumis à l'approbation des peuples, propose-t-elle pour apaiser la quadruple crise, de confiance, de croissance, des inégalités et de l'unité dont souffre l'Union ?

Les contributions rassemblées dans cet ouvrage analysent sa situation conjoncturelle et ses politiques économiques, ses institutions et ses normes sociales, sa cohésion et ses élargissements (dont celui, éventuel, à la Turquie). Elles indiquent que la plupart de ces remèdes paraissent bien timides et que certains sont inadaptés. Que faudrait-il faire pour rendre l'avenir politique européen de nouveau possible ? Comment éviter de confronter les citoyens à un choix crucial, entre la démocratie et l'Europe ? C'est à ces questions que cet ouvrage tente d'apporter une réponse.



la Une	PAGE 1	<ul style="list-style-type: none"> ● STRATÉGIE DE LISBONNE ET DIALOGUE SOCIAL Quelle place pour la Protection sociale dans le renouveau de la politique industrielle ? ● THE LISBON STRATEGY AND SOCIAL DIALOGUE <i>Where does social protection stand in the revival of industrial policy ?</i>
é ditor	PAGE 4	<ul style="list-style-type: none"> ● HOMMAGE À RICHARD DRAPERIE, la nécessaire persévérance Dominique Boucher, Délégué Général de l'Ipse ● AN MOMAGE TO RICHARD DRAPERIE, the need for Perseverance Dominique Boucher, Ipse's General Delegate
f olioles	PAGE 5	<ul style="list-style-type: none"> ● XXX^e RENCONTRE À LONDRES ● NORMES IFRS ET COMMISSION SYNERGIE ● ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE MV4 PARUNION UNE FUSION À L'ÉCOUTE DE L'EUROPE
	PAGE 6	● LES RÉFÉRENDUMS POUR LA CONSTITUTION : NOTRE EUROPE SUIT L'AFFAIRE
	PAGE 7	● AU COEUR DE L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE : LE 15 ^e ANNIVERSAIRE ET LA XXIX ^e RENCONTRE IPSE
	PAGE 8	● LES AVIS DU CESE : EMPLOI ET FORMATION SUR FOND DE STRATÉGIE DE LISBONNE
	PAGE 9	● THE EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE : JOBS, TRAINING, AND THE LISBON STRATEGY
		● LES ENTRETIENS DE L'IRES
	PAGE 10	● IMAGINONS QUE SISYPHE EST HEUREUX
	PAGE 11	● LET US THINK THAT SISYPHUS IS HAPPY
		● EUROPE ET DÉFI INDUSTRIEL : IL FAUT UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE
f olioscopie	PAGE 12	● LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES)
	PAGE 13	● THE EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION (ETUC)
	PAGE 14	● LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CES
l' échetier	PAGE 15	● UNE SÉCURITÉ SOCIALE ESPAGNOLE EN BONNE SANTÉ
f olioscopie	PAGE 16	<ul style="list-style-type: none"> ● QUESTIONS À JOËL DECAILLON, SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS ● QUESTIONS TO JOËL DECAILLON, CONFEDERAL SECRETARY OF THE EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION
d ialogues	PAGE 18	● LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX Jean-Pierre Bobichon
	PAGE 19	● TÉMOIGNAGE Robert Assaf
f oliofocus	PAGE 20	● COLLECTIF EUROPE ET MÉDICAMENT : UNE AUTRE IDÉE DE L'EUROPE DE LA SANTÉ Cornélia Federkeil Giroux
	PAGE 21	● MEDICINES IN EUROPE FORUM : RETHINKING HEALTH IN EUROPE Cornélia Federkeil Giroux
l' échetier	PAGE 22	● LES RETRAITES AUX ÉTATS-UNIS : QUAND GEORGES W. BUSH ÉCOUTE LA BANQUE MONDIALE
		● AMERICAN PENSIONS : WHEN GEORGES W. BUSH LISTENS TO THE WORLD BANK
	PAGE 23	● LA DIRECTIVE BOLKESTEIN EN RÉVISION
	PAGE 24	● LE LUXEMBOURG PREND LA PRÉSIDENTENCE EUROPÉENNE
		● LUXEMBOURG IS TAKING OVER THE EUROPEAN PRESIDENCY
f olioles	PAGE 25	● PROJET DE COLLOQUE : LES RETRAITES PROFESSIONNELLES D'ENTREPRISES EN EUROPE 18 ET 19 NOVEMBRE 2005 À RENNES
r efiets d'Europe	PAGE 26	<ul style="list-style-type: none"> ● BERLINALE 2005 : 55^e ÉDITION ● LA CUISINE LUXEMBOURGEOISE COMBINE LA CORDIALITÉ ALLEMANDE ET LA FINESSE FRANCO-BELGE
f oliothèque	PAGE 27	● À LIRE

Ipse Institut de la Protection Sociale Européenne
 92, boulevard de Magenta - 75010 Paris
 Tél. 33 1 40371388 - Fax: 33 1 40360765
 europesociale@euroipse.org
 http://www.euroipse.org
FOLIO n° 39 - mars 2005 - ISSN 1278-6160
Directeur de la publication: Dominique Boucher
Responsable de rédaction: Catherine Viguié
Rédacteurs: Dominique Boucher, Julie Rouan, Catherine Viguié
Traductions: Corporate Editions New Orleans
Conception: In-Médias - Blois - Tél. 0254521515
 Email: contact@in-medias.fr
Dessins: Jean-Pierre Terrien
Impression: Offset 41 - Blois.

